

AVANT-PROJET
DU
**MOUVEMENT
DEMOCRATE**



CONGRÈS D'ARRAS

4, 5 ET 6 DÉCEMBRE 2009

MOUVEMENT
DEMOCRATE

AVANT-PROJET DU MOUVEMENT DÉMOCRATE

SOU MIS A L'EXAMEN ET AU VOTE DES ADHERENTS

Introduction de Robert Rochefort

Préambule de François Bayrou

Les valeurs de notre projet

Chapitre 1 : Développement économique, social et écologique durable

- 1-1 Retrouver le plein emploi
 - 1-2 Garantir l'avenir de notre sécurité sociale
 - 1-3 Créer un environnement budgétaire et fiscal pour l'emploi et la justice sociale
 - 1-4 Reconnaître pleinement l'économie sociale et solidaire
 - 1-5 Modifier nos modes de consommation
 - 1-6 Favoriser une agriculture et une pêche soutenables
 - 1-7 Faire face ensemble, au niveau international, au défi du changement climatique
-

Chapitre 2 : Démocratie

- 2-1 Affirmer la séparation des pouvoirs
 - 2-2 Rendre à la justice son indépendance
 - 2-3 Garantir une information libre et pluraliste
-

Chapitre 3 : Education, formation, culture

- 3-1 Redonner confiance dans l'école
- 3-2 Préparer l'avenir : Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation
- 3-3 Porter au plus haut l'exigence culturelle
- 3-4 Prendre part à la révolution numérique
- 3-5 Faire confiance à la jeunesse

Chapitre 4 : Territoires

- 4-1 Croire aux banlieues
 - 4-2 Défendre les services publics
 - 4-3 Remettre l'habitat au centre de l'urbanisme
 - 4-4 Changer nos modes de transport
 - 4-5 Reconnaître pleinement l'Outre-mer
-

Chapitre 5 : Europe et international

- 5-1 Redonner de l'ambition à l'Europe
 - 5-2 Bâtir une défense au service de la paix
 - 5-3 Promouvoir l'idéal démocrate dans le monde
-

Chapitre 6 : Vivre ensemble

- 6-1 Lutter contre les discriminations
- 6-2 Soutenir toutes les familles
- 6-3 Désenclaver le handicap
- 6-4 Humaniser la politique d'immigration
- 6-5 Respecter les choix éthiques de chacun
- 6-6 Encourager la vie associative et le bénévolat

Introduction

Ce texte est une œuvre collective. Je remercie chaleureusement chacun de ceux qui y ont contribué. François Bayrou a voulu qu'il se fonde sur les contributions de tous, d'abord sur le travail mené par les 18 commissions du Mouvement Démocrate. En leur sein, près de mille militants ont confronté leurs propositions afin de préparer les changements dont notre pays a besoin.

Ils l'ont fait à la lumière ce qui nous rassemble, de ce qui définit depuis longtemps notre socle humaniste : la primauté donnée à l'homme, à la femme - acteur de son histoire et moteur de la société - sur toute approche idéologique excessive et réductrice.

Depuis longtemps déjà, on disserte sur l'incompréhension grandissante entre les citoyens et la classe politique. Peu à peu le fossé s'est creusé, à tel point que l'on parle désormais de divorce, de fracture, de défiance. Les partis semblent désarmés face à cette crise. Ils sont tentés de s'arc-bouter, de se replier sur eux-mêmes, d'importer la crise dans leur vie interne, donnant à l'extérieur un spectacle désolant de rivalités et d'affrontements, qui conforte l'opinion dans sa piètre considération à leur égard.

Cette spirale infernale, cette descente aux enfers, sont-elles inéluctables ? Non. Nous, ne le pensons pas. Comme démocrates, nous sommes même persuadés du contraire. Le moment est venu d'inverser la pente, d'intéresser à nouveau les citoyens au débat collectif. Car, au fond d'eux-mêmes, ils n'attendent que cela. La France ne peut se passer d'ambitions politiques, c'est ainsi qu'elle a été construite, et qu'elle a prospéré. Les Français sont les héritiers d'une culture qui porte haut les aspirations à dépasser les contingences du moment, pour bâtir une vision d'avenir, responsable, généreuse et solidaire, offerte en témoignage à l'ensemble du Monde. Elle est rebelle à une conception purement marchande de la société. Nous pensons qu'il est temps de réhabiliter tout ce qui permet aux hommes et aux femmes d'œuvrer ensemble, de coopérer les uns avec les autres, de fuir l'excès d'individualisme pour recréer une société unie et solidaire.

Dans ce document, nous commençons par nos valeurs. Nous sommes persuadés qu'elles rejoignent les aspirations d'une très large majorité des citoyens. Vient ensuite un plan plus thématique dans lequel chaque chapitre est transversal. L'économie ne peut plus être pensée autrement qu'avec le défi écologique et le développement social. La gouvernance, la gestion des territoires, notre vision européenne et internationale, recouvrent évidemment tous les champs sectoriels de la régulation politique. L'éducation est la clef de voûte de tout. Vivre ensemble est aujourd'hui la seule condition pour qu'une société résiste à la tentation de perdre en humanité.

Ce texte est encore bien perfectible. C'est pourquoi il convient que nous continuions ensemble à l'améliorer.

Robert ROCHEFORT

Préambule de François Bayrou

LE PROJET HUMANISTE

Nous proposons ce projet pour que les Français retrouvent courage et foi en l'avenir.
Nous proposons ce projet pour que la France rayonne en Europe et dans le monde.
Nous proposons ce projet pour que le pessimisme recule et que l'optimisme revienne.

Particulièrement, ce projet est dédié à tous ceux qui craignent que leurs enfants aient une vie plus difficile que la leur, pour qu'ils soient assurés qu'il existe un chemin qui rendra la vie dans notre pays plus équilibrée, plus créative et plus heureuse. La France a beaucoup pour elle. Il suffit qu'elle prenne conscience de ses forces, qu'elle retrouve ses valeurs, et qu'elle les tourne vers l'avenir.

Pour beaucoup de Français, déçus par les promesses non tenues, cela paraît impossible. Nous croyons le contraire. Nous pensons que les idées et les repères existent, qui permettent de construire une société juste, créative, avec une croissance soutenable au cours des générations. Comme toujours dans l'histoire, ce sont des idées et des principes simples qui permettent de faire de grandes choses, soutenus avec courage et persévérance.

NOTRE MÉTHODE, LE RÉFORMISME

Notre conviction est qu'il existe une méthode pour le changement : le réformisme. Des repères simples, le refus de la précipitation, une démarche d'explication et de conviction, la fixation d'objectifs connus de tous, la prise en compte de l'expérience de la société civile, la confiance, tout cela met le changement à portée de la main. Nous croyons que c'est vrai pour l'éducation, la recherche, l'emploi, notre système de santé, notre agriculture, la fiscalité, les institutions, les libertés publiques, la politique en direction des entreprises.

Pour rendre notre société équilibrée, avec une croissance durable, soutenable, cela demande un long effort, une vraie volonté politique.

Mais il n'est pas difficile de faire de la France, en un temps assez court, le défenseur et l'exemple de la sobriété en matière d'énergie, du transport, du bâtiment, de la vie quotidienne. Il suffit d'appliquer à ce sujet, en définissant des normes qui s'appliqueront à tous, en matière d'isolation, en matière de transport, une volonté de tous les jours, sans changer de cap. Il suffit de soutenir la production d'énergie renouvelable et une recherche au long cours sur le retraitement des déchets nucléaires.

Pour retrouver les libertés intactes, une démocratie sobre, où le pouvoir est respectueux de la loi et de la décence, où les puissants se souviennent de la réalité des conditions de vie de leurs concitoyens, et arrêtent l'arbitraire, le népotisme et le gaspillage, ce n'est pas difficile, il suffit de le vouloir et de définir les institutions qui obligeront à garder ce cap.

Ce qui sera plus difficile, il ne faut pas le cacher, ce qui demandera un long effort, ce sont les déficits et la dette, tant les finances publiques de notre pays sont déséquilibrées et ont été conduites à une situation proche de la rupture. Beaucoup d'habitudes ont été prises, qui exigeront, pour les changer, une prise de conscience générale. L'attitude d'économie raisonnable qui est celle de toutes les familles, de tous les ménages, de la plupart des entreprises, devra devenir celle de l'État. Mais de toutes façons, nous n'aurons le choix qu'entre cette nouvelle politique, sobre et économe, ou la banqueroute, que nous n'avons plus connue depuis le XVIII^e siècle, qui conduit les pays à ne plus pouvoir payer leurs fonctionnaires et leurs retraités, à ne plus rembourser leurs feuilles de sécu. Inutile de vouloir être un grand pays si nous sommes écrasés de dettes et incapables de faire les fins de mois sans emprunter !

Nous croyons que l'assainissement de nos finances n'est pas une option parmi d'autres. C'est une nécessité qui s'imposera à tout le monde. La garantie que nous apportons, c'est que cela sera fait de façon juste, sans favoritisme, et en assurant les principes de solidarité qui ont fait la France.

En défendant ce projet de société, nous parlons au nom d'une catégorie que l'on sacrifie : les plus jeunes des Français, les enfants, et même les enfants qui ne sont pas encore nés, ceux qui viendront au monde dans les années qui viennent. Ceux-là n'ont pas de défenseurs. La politique à courte vue, la politique au sondage, les sacrifie. Personne ne parle en leur nom. On compromet leur avenir, on hypothèque leur futur, et comme ils ne peuvent pas se faire entendre, comme ils ne manifes-

tent pas, on ne les prend pas en compte. Nous avons choisi d'être leurs défenseurs.

Ce projet est celui de notre courant de pensée, le courant démocrate. Sur tous les continents, aux Etats-Unis avec la victoire de Barack Obama, en Inde, avec le parti du Congrès, au Japon, avec le Parti Démocrate du Japon, le courant démocrate, centriste et réformiste, est celui du progrès solidaire et maîtrisé.

Nous sommes un courant central, qui refuse que la politique soit dominée par des extrêmes. Nous sommes un courant de solidarité dans la modernité. Nous sommes un courant de conciliation. Nous savons bien que les défis du nouveau siècle exigent des rassemblements nouveaux.

Lorsque la situation d'un pays est grave, il faut rassembler pour le gouverner avec sagesse et force, la plus large part des courants qui le composent. Le rassemblement est une condition du redressement. Nous avons la conviction que parmi les différentes sensibilités républicaines du pays, si l'on va au fond des choses, il y a plus d'accords que de désaccords. Le constater, c'est préparer l'avenir. Le nier, en rester aux vieux sectarismes, c'est se condamner à la régression.

Pendant des décennies, des murs ont séparé les citoyens.

Nous disons à tous : de l'autre côté de ces murs, il y a des femmes et des hommes avec qui nous pouvons parler, avec qui nous pouvons construire. Nous n'avons pas les mêmes idées, mais nous avons souvent les mêmes principes. Nous pouvons partager des valeurs, même si notre chemin n'a pas été le même.

Cette idée de surmonter les clivages, c'est notre identité, et c'est ce que la France attend aujourd'hui.

NOTRE IDÉAL, L'HUMANISME

Nous croyons que le projet qui peut rassembler les Français se résume en un mot : humanisme.

L'humanisme, n'est pas un vœu pieux, un souhait vague. L'humanisme, comme projet de société, si on le prend au sérieux, est exigeant, radical. Il consiste à organiser la société autour du développement humain, individuel et collectif.

Le mot est porteur de significations précises : garantir à tous les biens nécessaires : ceux de la subsistance, du logement, de la santé, du soin face à la maladie, de la prévention, l'emploi au plus grand nombre, l'éducation, la formation professionnelle, la sécurité et la sûreté, la protection contre toutes les discriminations. Offrir à tous, en tout cas au plus grand nombre, les biens supérieurs : la reconnaissance de son identité ou de ses identités, la culture, l'expression artistique, la formation au long de la vie, la protection des opinions, des convictions philosophiques ou religieuses. Assurer au pays les conditions de son rayonnement, création économique, recherche scientifique, création artistique, vie culturelle, protection de sa langue, et même de ses langues régionales, et de sa pensée. Donner au citoyen la liberté de juger et lui reconnaître le droit de comprendre et d'influencer, par ses choix politiques, l'évolution de la nation. Le protéger et favoriser son émancipation face à toutes les dépendances et à toutes les aliénations.

De tout cela, nous sommes bien loin. D'immenses progrès ont été faits, au travers des générations, dans le domaine des biens matériels. Cependant les inégalités subsistent et se creusent, de plus en plus de femmes et d'hommes sont exposés à la précarité et à la violence de conditions de vie inacceptables. Et quant au développement moral il semble plus souvent reculer qu'avancer. La culture elle-même se transforme le plus souvent en spectacle, et de moins en moins en pratique. Dans la société, le citoyen se ressent comme soumis à la loi du plus fort. On a l'impression que le privilège va au privilège. Dans le domaine des biens supérieurs, où la personne humaine se trouve ou se retrouve, notre temps a beaucoup à construire.

Préambule de François Bayrou
LE PROJET HUMANISTE

LES VALEURS DE NOTRE PROJET

Humanisme

Nous plaçons l'homme au centre de chaque question de société. L'homme est partie prenante de la nature, il ne peut vivre hors d'elle ni sans elle. Il est relié à elle et en même temps s'en distingue par sa capacité de conscience. L'émancipation de la personne humaine, femme et homme, le respect qui lui est dû, son épanouissement, constituent donc la fin principale des organisations sociales. Toute personne humaine, quelle que soit sa situation, son âge, son état de santé, valide ou handicapée, porte en elle, identiquement, intégralement, sa part d'humanité et a droit à un égal respect. Nous avons confiance dans la capacité de progrès de l'humanité, en science et en conscience.

Démocratie

La démocratie, c'est l'organisation politique qui fait confiance à la conscience et à la responsabilité des citoyens. Il n'y a pas de démocratie sans pluralisme, sans respect des minorités. Ce pluralisme s'exerce en particulier dans l'information, en protégeant la liberté de la presse contre les concentrations abusives, et en garantissant les organes d'information contre les pressions des pouvoirs politiques, économiques, financiers. L'État démocratique est un État impartial.

République

La République n'est pas seulement une forme de gouvernement. Elle est un idéal en action. Sa devise « liberté, égalité, fraternité » n'est pas seulement un code de valeurs morales. Elle forme en fait un projet de société. La constitution définit la République par trois adjectifs : démocratique, laïque et sociale. Elle ne s'accomplit donc que dans ces trois dimensions.

Justice

Lorsqu'un pays vit des mutations profondes, chacun des citoyens, les familles, les travailleurs, doivent accepter d'importants efforts. Ils ne peuvent les accepter que si ces efforts sont équitablement répartis. La justice et l'équité sont les critères fondamentaux du jugement des citoyens sur les pouvoirs qui les dirigent.

Europe

L'Europe est pour nous une ardente obligation. D'abord c'est notre héritage culturel et de valeurs. La Grèce antique, l'empire romain, la religion chrétienne dans toutes ses confessions, la tradition juive, les grands mouvements philosophiques, particulièrement les Lumières, mais aussi les contacts historiques, de guerre ou de paix, avec d'autres cultures, notamment l'Islam, ont créé une civilisation qui a porté une vision de l'homme et rayonné dans le monde. L'Europe porte un modèle de société, où créativité, Europe économique, et solidarité, Europe sociale, sont intimement mêlés. L'Union européenne est une communauté d'intérêts fondamentaux et de valeurs politiques dont la première est la démocratie. Aucun des pays européens ne peut, s'il demeure seul, défendre sa vision du monde et ses priorités face aux puissances planétaires. L'Europe politique est donc un impératif. Elle se construira en une démarche coopérative, dans laquelle chacun conserve son identité et sa volonté, et s'engage à préserver les identités des autres.

Écologie et développement durable

Le développement ne doit pas se juger seulement au présent. Il doit se juger au futur. Les générations à venir sont concernées par nos décisions autant que les générations actuelles. Le seul vrai développement est donc le développement durable qui préserve le patrimoine naturel, les ressources naturelles, la terre, l'eau, le climat, les conditions de la vie en commun pour nos enfants et les enfants de nos enfants. Cela exige un mode de vie plus sobre, notamment en consommation d'énergie, un modèle économique qui donne la priorité au long terme sur le court terme, une croissance qualitative et pas seulement quantitative, une solidarité réelle entre les générations, une gestion responsable des finances publiques. Cela passe aussi par le refus du déséquilibre persistant, dramatique, entre le Nord et le Sud, dans lequel les pays développés portent une si lourde responsabilité. Cet engagement exige un changement du modèle économique dominant sur la planète.

Laïcité

La laïcité est une clé de voûte de notre modèle de société républicain. En séparant l'ordre de la foi religieuse, de la conviction philosophique, de l'ordre de la loi civile, la laïcité garantit la possibilité de vivre ensemble sous la règle d'or du respect mutuel. Elle donne sa pleine puissance au débat démocratique et civique, puisqu'elle le libère des dogmes et du principe d'obéissance. Plus largement encore, la laïcité protège l'être humain de l'emprise de l'État sur sa conscience, sa vie privée et de famille, son cheminement philosophique, spirituel ou religieux. La laïcité républicaine est garantie d'émancipation.

Décentralisation, subsidiarité, confiance

La société que nous construisons est fondée sur la confiance. L'organisation politique doit garantir que les décisions se prennent au plus près des citoyens et des réalités de terrain. La centralisation excessive, le jacobinisme, la concentration du pouvoir vont à l'encontre de ce principe de confiance. Nous soutenons que ce principe de confiance, de délégation, de décentralisation doit s'imposer d'autant plus que ces organisations sont de grande taille. C'est particulièrement vrai pour l'Europe. Le principe de subsidiarité, qui fait confiance au terrain et refuse de tout régenter d'en haut, est donc fondateur de la démarche communautaire européenne. Il sera nécessairement principe fondateur de l'action contre les grandes pandémies, le changement climatique, et pour le développement équilibré du monde.

Solidarité

La vertu principale de toute société, et même de toute communauté, c'est la solidarité. La solidarité est une garantie contre les difficultés de la vie. Elle est en même temps un principe dynamique qui permet d'avancer, qui soutient les plus audacieux, puisqu'on sait que le succès des uns servira aussi aux autres. C'est pour cela que les inégalités, sociales ou culturelles, doivent être contenues et constamment réduites au travers du temps, et que cette réduction des inégalités est constitutive de tout projet humaniste.

Identité, identités

L'aspiration à voir reconnaître son identité est un besoin fondamental de l'être humain. C'est vrai d'un peuple, d'une communauté, comme cela est vrai d'une personne. L'histoire, la langue, la culture, les idéaux philosophiques ou religieux servent de repères pour constituer cette identité. Lorsque l'identité est niée, c'est un malaise profond : souvent, elle revient en boomerang, y compris sous forme d'intolérance ou de revendications violentes. Au contraire une reconnaissance sereine permet l'acceptation et la reconnaissance de l'autre. À l'intérieur d'un peuple, comme le peuple français, nous ne déclinons pas le mot « identité » au singulier. Chacun d'entre nous est fait de plusieurs identités d'origine, de culture, parfois de langue. Et il a le droit d'assumer ces identités au pluriel, de se sentir à la fois Français, Européen, originaire d'une région ou d'une histoire différentes, juif, musulman, chrétien, agnostique ou athée, aimant avec passion sa langue nationale et en même temps la langue de sa région ou de son pays d'origine. Tout cela est une richesse, le rayer ou l'effacer, ce serait une amputation.

Citoyenneté

La citoyenneté n'est pas seulement un droit : elle est une conquête de chaque jour. Elle oblige à passer de la passivité du spectateur à l'engagement de l'actif. Elle est le but de toute éducation.

LES VALEURS DE NOTRE PROJET

Chapitre 1 : Développement économique, social et écologique durable

La crise économique que nous traversons est la plus grave depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La France est affaiblie. Le chômage progresse à nouveau. Notre compétitivité industrielle se dégrade. La politique suivie depuis 2007 amplifie les inégalités, la pauvreté, le tout sur fond d'explosion des déficits publics.

Cette crise signe l'échec du capitalisme financier, reposant sur le profit à court terme, l'exploitation intenable des ressources naturelles, l'autorégulation et le recours massif à la dette. Cela ne peut plus durer. On ne peut plus accepter que du jour au lendemain entreprises et usines ferment en grand nombre, laissant des millions de salariés sans emploi.

Ce système est aussi à la source d'une crise écologique. La planète est fragilisée et la préservation de l'environnement est devenue un impératif mondial.

Nous affirmons, au Mouvement Démocrate, qu'une alternative est possible. Elle place l'être humain créateur de richesse par son travail au cœur du système. Elle affirme qu'il est possible de concilier justice sociale, efficacité économique, et préservation de la planète. La croissance doit être plus sobre, respectueuse de l'équilibre social et de l'environnement.

Dans cette nouvelle organisation, la puissance publique doit retrouver ses droits. L'État doit protéger les citoyens avec une attention particulière pour les plus démunis. Il doit garantir les droits sociaux pour tous ainsi que les biens publics essentiels (éducation, santé, culture, sport, ...) et contribuer au niveau international à préserver les biens publics planétaires (l'eau, le climat, la biodiversité...). L'État doit être un régulateur fort et solide de la vie économique. Il doit jouer un rôle d'impulsion en permettant la création et l'essor des TPE et des PME.

Enfin, il appartient à l'État d'être impartial dans les chiffres qu'il communique. Nous voulons qu'un organisme indépendant valide la publication des statistiques officielles afin de mettre fin aux polémiques sur les chiffres du chômage ou du pouvoir d'achat.

1-1 Retrouver le plein emploi

Le plein emploi est l'objectif à atteindre au cours de la prochaine décennie⁽¹⁾. Néanmoins, la crise appelle des politiques de soutien conjoncturel. Pour cela, les emplois aidés s'imposent et les plans sectoriels permettent d'éviter le pire. Mais la réduction de la sous-traitance, le chômage partiel, le non renouvellement des CDD ou l'effondrement de l'intérim, les plans sociaux ne font que renforcer le dualisme du marché du travail. Nous ne l'acceptons pas. Pour nous, il n'y aura pas de sortie de crise solide sans

reprise de l'investissement. Il faut le rappeler : les investissements d'aujourd'hui génèrent les emplois de demain.

Pour créer massivement des emplois et en particulier des emplois verts, l'investissement devra se porter dans les domaines porteurs d'une croissance durable, comme les économies d'énergie et de matières premières, une meilleure éducation, de meilleurs soins de santé...

Nous proposons les actions suivantes :

→ **Augmenter les cotisations d'assurance chômage pour les grands groupes qui licencient de manière excessive⁽²⁾.** ou qui abusent des contrats à temps partiels, par rapport à leur secteur. De même, une réflexion sur la modulation de l'impôt sur les sociétés en fonction des variations d'effectifs dans les entreprises doit être menée ;

→ **Réussir, enfin, un plan de maintien dans l'emploi pour les salariés de plus de 50 ans⁽³⁾.** Il faut pour cela **valoriser l'expérience des salariés seniors⁽⁴⁾**, adapter les postes de travail, **mettre en place dès l'âge de 40 ans la réflexion individuelle sur la seconde partie de carrière⁽⁵⁾**, construire une image collective valorisante des plus de 50 ans dans l'entreprise, **imposer à l'État de montrer l'exemple avec les fonctionnaires⁽⁶⁾** ;

→ **Exonérer de charges sociales les deux premiers emplois⁽⁷⁾** créés dans chaque entreprise ;

→ **Inciter les entreprises à accroître la part de leurs bénéfices dédiée à l'investissement productif et, dans ce cas, diminuer le taux de l'impôt sur les sociétés⁽⁸⁾** en compensant cette baisse par une augmentation de la taxation sur les dividendes reversés aux actionnaires ;

→ Mobiliser **des investissements publics massifs dans les technologies d'avenir⁽¹⁰⁾. Un établissement financier, à l'instar du rôle joué par le Crédit National dans le passé, pourrait être créé à cet effet⁽¹¹⁾.** Il œuvrerait conjointement avec les fonds européens (voir ci-dessous). Il sera nécessaire dans cet effort de **privilégier le développement des entreprises de taille moyenne⁽¹²⁾** ;

→ Développer l'emploi industriel par la **relocalisation de certaines fabrications en France et en Europe⁽¹³⁾** ;

→ **Encourager les pôles regroupant industries et sous-traitants⁽¹⁴⁾** afin de minimiser les déplacements ;

→ Mettre en place des fonds de transition professionnelle financés par les entreprises et gérés par les partenaires sociaux.

Améliorer les conditions de travail

L'actualité récente nous a rappelé combien les conditions de travail demeurent une préoccupation sociale importante. Les réorganisations et les exigences de résultat augmentent la pression psychologique supportée par les salariés.

On estime à plus de 300 chaque année les suicides qui résultent de ces transformations de l'organisation du travail. Les cas révélés à France Télécom ne sont pas des exceptions. Face à cette douloureuse réalité, les solutions simplistes du type numéros verts, cellules psychologiques et autres stages individuels de résistance au stress sont très insuffisantes. Il faut **repenser le « vivre-ensemble » dans les entreprises, et réorganiser les conditions de travail pour qu'elles permettent à chacun de s'épanouir** ⁽¹⁵⁾. Le travail ne devrait plus être ni un fardeau insupportable, ni une fin en soi ; mais un moyen de satisfaire les besoins de l'être humain tout au long de sa vie professionnelle. Il s'agit de « réenchanter le travail » par son activité professionnelle, chacun doit pouvoir exprimer sa capacité créatrice.

Développer la démocratie sociale

Toutes les grandes réformes à conduire ne peuvent se faire sans une association active avec les partenaires sociaux à travers les négociations collectives.

Nous proposons d'**inscrire dans la Constitution l'obligation de saisir les partenaires sociaux avant toute modification importante du Code du travail** ⁽¹⁶⁾.

Dans notre pays, les syndicats n'ont pas un poids suffisant. Comme cela se passe dans d'autres pays, ils doivent devenir gestionnaires d'un plus grand nombre d'avantages sociaux accordés aux salariés. Nous proposons d'**étendre le bénéfice des comités d'entreprises dans les grands groupes aux personnels de leurs sous-traitants** ⁽¹⁷⁾. **Nous voulons la création de comités « interentreprises » regroupant les personnels des PME présentes sur un même territoire** ⁽¹⁸⁾ afin qu'ils ne soient plus exclus de ces avantages sociaux.

Utiliser pleinement le droit à la formation

La concrétisation effective du droit à la formation tout au long de la vie est une exigence d'efficacité économique aussi bien que de justice sociale. **Il convient pour cela de faciliter l'accès au congé individuel de formation** ⁽¹⁹⁾.

La formation professionnelle initiale et continue doit permettre à tous de réaliser une vie professionnelle qui se déroule désormais rarement, dans l'exercice d'un seul métier, voire dans un seul secteur d'activité. Il s'agit d'une condition de la justice

sociale tant vis à vis du nombre important de jeunes quittant le système scolaire sans diplôme que pour permettre l'égalité des chances et la mobilité sociale en cours de carrière.

1-2 Garantir l'avenir de notre sécurité sociale

Rétablir l'équilibre financier de la sécurité sociale est l'un des plus urgents défis du moment. Cela nous forcera à beaucoup d'imagination, à des efforts de discernement et à la nécessité de **mettre la justice sociale en préalable absolue de toute réforme** ⁽²⁰⁾. Certes des économies sont possibles, une meilleure gestion toujours nécessaire, mais les besoins à satisfaire ne sauraient diminuer. Qu'il s'agisse de l'assurance maladie, de la prise en compte de la dépendance liée au grand âge ou de l'avenir des retraites, il est exclu de continuer sans rien faire ou si peu.

Sécuriser l'avenir du système de santé

Avant d'être une charge financière, le secteur de la santé est une réussite humaine, économique et sociale. C'est l'un des secteurs où le progrès technique a apporté le plus de bienfaits. C'est un investissement pour l'avenir destiné à améliorer la qualité de la vie. Les sociétés modernes y consacrent toujours plus de moyens et cela continuera compte tenu du vieillissement démographique et des progrès dans les techniques médicales. Tout cela nous impose de la rigueur. **Nous refusons pour autant une gestion purement comptable de la santé telle qu'elle est pratiquée actuellement. Les réformes nécessaires ne peuvent se faire sans les médecins et les professionnels de santé** ⁽²¹⁾.

La réforme du moment est institutionnelle avec la mise en place des Agences régionales de santé. Dans son principe, la régionalisation est une bonne chose, mais avec les ARS, c'est l'étatisation qui se profile. Car la manière dont se sont mises en place les agences est contestable.

Nos propositions sont simples :

→ **le choix du directeur de chaque Agence Régionale de Santé doit être approuvé par le conseil régional** ⁽²²⁾ ;

→ la place des représentants des collectivités locales et des partenaires sociaux dans le conseil de surveillance des ARS doit être augmentée ;

→ **les avis des conférences régionales de la santé doivent être publiés** ⁽²³⁾ ;

→ le directeur de l'hôpital doit être recruté par le conseil de surveillance de l'hôpital et les médecins chefs du pôle élus au sein de leur pôle.

Pour contrer la désertification médicale, **la carte sanitaire doit être partie prenante de la politique d'aménagement des territoires** ⁽²⁴⁾.

Nous proposons la mise en place de maisons de santé nouvelles regroupant dans de bonnes conditions des professionnels de spécialités différentes en lien avec un centre hospitalier de référence ⁽²⁵⁾. Nous proposons d'instaurer des stages obligatoires dans le cursus des futurs médecins qui se dérouleraient dans les cabinets de médecins expérimentés, installés en zones rurales ou en zones urbaines difficiles. **Nous voulons aussi créer en milieu urbain des maisons de gardes ouvertes jour et nuit et permettant de prendre en charge toutes les pathologies ne relevant pas d'une hospitalisation** ⁽²⁶⁾. Pour compléter ce dispositif, nous souhaitons que soit créé un guichet départemental d'accompagnement à l'installation des professionnels de santé.

Une attention toute particulière doit être accordée à la psychiatrie. Ce secteur de la médecine est aujourd'hui sinistré. La sectorisation y est gérée d'une façon trop rigide. **Des moyens supplémentaires, des relais psychiatriques doivent être prévus pour les personnes sans domicile fixe et dans les prisons** ⁽²⁷⁾.

Pour financer le système de santé, l'assurance maladie doit elle aussi se réformer. On n'échappera pas au débat sur la répartition entre régime obligatoire et complémentaire. Nous pensons que cela ne peut pas se faire sans une responsabilisation des médecins et des patients qui ne doit pas se réduire à de simples dispositifs financiers incitatifs ou pénalisants.

Enfin nous le savons tous, la prévention et l'éducation à la santé sont des priorités majeures pour améliorer l'état sanitaire alors qu'elles sont sous dotées en moyens. **Nous croyons au rôle irremplaçable du médecin généraliste de quartier dont une partie de la rémunération devrait se faire par forfait pour chaque personne suivie** ⁽²⁸⁾. En zone rurale, on doit créer des antennes de proximité pour des médecins à temps partiel.

Créer enfin une prise en charge décente de la dépendance

La place des aînés dans la cité et la prise en charge du grand âge ne sont pas près de sortir de l'agenda public avec l'arrivée à la retraite des générations du baby boom. Les réformes en cours sont insuffisantes. **Il faut renforcer l'encadrement professionnel au sein des établissements, densifier et diversifier les aides humaines à domicile** ⁽²⁹⁾.

A l'évidence, l'importance du défi justifie de mobiliser tous les moyens potentiels : l'Etat et l'assurance maladie; les collectivités locales avec les Conseils généraux en premier lieu, pour développer une politique à la fois plus efficace et moins cloisonnée. Avec tous ces cofinancements, **c'est la prise en charge du « 5ème risque » qu'il faut enfin organiser** ⁽³⁰⁾. L'allocation personnalisée d'autonomie à la charge des départements est très insuffisante. Mais, face au vieillissement, ce sont d'abord **les solidarités familiales**

et de proximité qui doivent être confortées car elles forment le socle essentiel de la prise en charge et en assurent la dimension affective indispensable ⁽³¹⁾.

Sauver le système des retraites

Les déficits s'accumulent et les réformes des années passées n'ont pas été efficaces.

Pour nous, la pérennité de notre système passe par la constitution d'un système par points ⁽³²⁾. Chaque citoyen aura acquis au cours de sa vie un certain nombre de droits, différents selon les cas, selon la durée, la pénibilité du travail... A partir de ces droits, chacun décidera lui-même de l'âge de départ à la retraite et donc du montant de cette retraite.

La gestion des emplois pénibles mérite une attention particulière. Nous ne pouvons, en tant que démocrates, nous satisfaire de départs prématurés à la retraite pour ceux qui exercent des métiers aboutissant à la réduction de leur espérance de vie. C'est en amont que l'on doit réformer les choses. Bien sûr, la priorité absolue est de réduire la pénibilité. Au-delà, **on doit envisager que ceux qui sont exposés à la pénibilité ne le soient que pendant une période limitée** ⁽³³⁾. Ils doivent ensuite être réorientés vers d'autres emplois.

La réforme des retraites est également liée à celle du travail. Tant qu'il apparaîtra peu épanouissant à un très grand nombre de salariés et de fonctionnaires, quitter leur emploi le plus vite possible restera la seule aspiration des quinquagénaires. **Nous devons rendre possibles des formes d'exercice de l'activité professionnelle extrêmement souples à temps partiel, avec des interruptions sabbatiques, en cumul d'activités...** ⁽³⁴⁾ Le retrait de la vie active doit pouvoir se faire progressivement pour ceux qui le souhaitent. C'est la seule façon d'encourager des carrières plus longues donc des recettes supplémentaires pour les caisses de retraite.

Lutter contre la pauvreté

Il existe encore des trous injustifiables dans les politiques destinées à lutter contre la pauvreté. Nous voulons **l'extension du RSA à tous les jeunes adultes, le relèvement du niveau des petites retraites** ⁽³⁵⁾ en particulier dans le monde agricole et chez les artisans.

Les cas de surendettement sont de plus en plus nombreux. Ils plongent dans la détresse les familles qui en sont victimes. Nous voulons un renforcement de la solidarité à leur égard.

Il faut pour cela :

→ **Élargir la possibilité de saisir les commissions de surendettement aux artisans, aux agriculteurs et aux professions indépendantes** ⁽³⁶⁾ ;

→ Étudier avec discernement les cas où il convient de préserver la propriété de leur logement aux personnes concernées.

Enfin, le travail des associations qui gèrent les structures d'aides et les centres d'urgence doit être mieux reconnu et respecté.

1-3 Créer un environnement budgétaire et fiscal pour l'emploi et la justice sociale

Pour le Mouvement Démocrate, il est urgent de conduire une politique budgétaire juste et équitable, contribuant à la construction d'une croissance soutenable et jugulant l'explosion de la dette. Cela nécessitera une discipline financière contraignante, imposant une hausse des recettes fiscales et une réduction de certaines dépenses.

Cette politique comporte quatre mesures principales qui sont les conditions de son succès :

→ **Introduire une disposition constitutionnelle visant à fixer un plafond au déficit budgétaire** ⁽³⁷⁾, ainsi que l'équilibre des comptes de la sécurité sociale et des collectivités locales ;

→ **Entreprendre enfin une réforme fiscale qui réduise les inégalités** ⁽³⁸⁾ et contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.

Cette réforme fiscale imposera :

✓ **un abandon de l'ensemble des dispositions injustes de la loi TEPA (dont le bouclier fiscal)** ⁽³⁹⁾ ;

✓ **une plus forte progressivité de l'imposition sur les hauts revenus et les bonus** ⁽⁴⁰⁾ ;

✓ **une refonte de l'imposition sur les successions, le patrimoine et les plus values et dividendes** ⁽⁴¹⁾, en élargissant les bases et en introduisant une plus forte progressivité ;

✓ **une réduction des « niches fiscales »** ⁽⁴²⁾.

La fiscalité doit désormais être adaptée à l'impératif environnemental. Elle doit être liée directement aux comportements des entreprises et des particuliers. Pour les entreprises, **des tranches d'impôt sur les sociétés pourraient être établies en fonction de leur performance environnementale** ⁽⁴³⁾ : pour les particuliers, **la TVA pourrait être modulée en fonction de la performance environnementale des produits achetés** ⁽⁴⁴⁾.

La justice et l'équité passent également par une réforme des modes de rémunération des chefs d'entreprise, dont certains aspects sont particulièrement choquants. Ainsi, **le mécanisme des stock-options devrait être réservé aux start-up** ⁽⁴⁵⁾, pour lesquelles ce système a été inventé. De

même, **une loi devrait contraindre les entreprises à la transparence dans leur échelle de rémunérations** ⁽⁴⁶⁾, afin que chacun puisse juger des écarts existants au sein de l'entreprise ainsi que de leur évolution. On pourrait d'ailleurs imaginer que ces **écarts soient limités par la loi** ⁽⁴⁷⁾.

En tout état de cause, il est juste que les entreprises dans lesquelles l'Etat est représenté où dans lesquelles il a injecté de l'argent soient soumises à cette exigence de justice dans les échelles de rémunération.

1-4 Reconnaître pleinement l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire a une longue histoire dans notre pays. Elle s'appuie sur deux principes fondamentalement humanistes : la mutualisation et la coopération. Les secteurs d'application sont nombreux, ils vont des assurances, des banques et des mutuelles de santé à l'organisation des services à la personne et à l'accueil de la petite enfance et des personnes âgées. Elle assure souvent certaines délégations de service public.

L'économie sociale et solidaire se distingue de l'économie capitaliste en apportant deux avantages au bénéfice des consommateurs et des adhérents : la répercussion des gains de productivité pour faire baisser les prix et le souci de la qualité. Dans ces entreprises, les décisions sont prises collectivement.

Nous refusons que l'on tente de cantonner l'Economie Sociale et Solidaire à des activités sociales ou caritatives. C'est pour nous une forme alternative d'organisation de la production qui doit être pleinement reconnue et qui peut s'appliquer dans presque tous les secteurs.

Pour la renforcer, nous proposons les mesures suivantes :

→ **Créer des chambres consulaires de l'économie sociale et solidaire** ⁽⁴⁸⁾ ;

→ Créer un fonds européen d'investissement spécifique géré par la BEI ;

→ Favoriser la prise en compte par OSEO de cette forme d'activité ;

→ **Créer un pôle de compétitivité** dans les domaines de l'expérimentation et **de l'innovation sociale** ⁽⁴⁹⁾.

1-5 Modifier nos modes de consommation

La crise est aussi celle de notre système d'hyperconsommation. Il nous faut apprendre à consommer autrement. Toute la société de consommation a été organisée sur l'acquisition d'objets puis en cherchant à en augmenter indéfiniment le nombre, aboutissant à la saturation et au gaspillage. Il nous faut inverser les priorités et revenir à une conception qui privilégie l'usage par rapport à l'échange monétaire.

Pour autant, la décroissance n'est pas une solution. Il convient de mettre en place une croissance qualitative qui favorise les conditions de vie. Nous proposons dans cet esprit de modifier les indicateurs de mesure de la richesse afin que les activités négatives (accidents, pollution, embouteillages,...) ne soient plus seulement comptabilisées comme accroissant le produit intérieur brut et la consommation des ménages alors qu'ils dégradent le bien-être.

La consommation équitable qui rémunère correctement les agriculteurs, les artisans et les petits producteurs, doit être fortement encouragée⁽⁵⁰⁾. En réconciliant le producteur et le consommateur, en faisant en sorte que leurs intérêts soient complémentaires et non pas concurrents, elle humanise la satisfaction de nos besoins et l'économie de la vie quotidienne.

Dans ce cadre, il est essentiel de :

→ inciter les entreprises françaises à **afficher la durée de vie des produits, à réduire au minimum les emballages**⁽⁵¹⁾ ;

→ encourager la consommation de produits à plus valeur sociale et environnementale en clarifiant les labels et en communiquant l'empreinte sociale et environnementale des produits et services ;

→ **introduire une éducation citoyenne à la consommation en s'appuyant sur les associations de consommateurs**⁽⁵²⁾.

1-6 Favoriser une agriculture et une pêche soutenables

L'agriculture ne fait pas que nourrir nos corps. Elle est le reflet de notre histoire, de notre rapport à la terre et une part du lien social au travers de l'ensemble des territoires. Elle sera notre énergie et la chimie de demain, à condition de respecter notre environnement. Dans notre pays, deux tiers des exploitations dégagent un revenu inférieur au SMIC. Le monde paysan se sent abandonné, il ne comprend pas ce qui lui est reproché et désespère de son avenir.

En Europe, l'agriculture est le seul secteur ayant fait l'objet d'une politique commune approfondie. Avec la fin annoncée de la PAC, notre agriculture est désormais soumise à une concurrence sans règles entraînant une volatilité des prix.

Nous avons une grande ambition pour l'agriculture. Nous la voulons soutenable économiquement, socialement et écologiquement, trois piliers indissociables pour un monde rural vivant :

→ Economiquement soutenable, c'est **recréer une agriculture rémunératrice pour les agriculteurs par une organisation des marchés agricoles**⁽⁵³⁾ face aux grandes surfaces et aux industriels. Nous voulons aussi **favoriser les circuits directs vers les consomma-**

teurs⁽⁵⁴⁾ et les marchés locaux (en partie à travers les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) et favoriser l'agritourisme et les développements qui peuvent y être associés (gîtes, restauration à la ferme, transformation directe de certaines productions...).

Il convient aussi **de développer les revenus complémentaires pour les exploitations**⁽⁵⁵⁾, tels que la méthanisation des lisiers (production de biogaz), le photovoltaïque (revente d'électricité), la transformation des végétaux non nourriciers en chimie verte et la rémunération de services écologiques nouveaux comme le stockage du carbone.

→ Socialement soutenable, c'est une agriculture qui crée des emplois et qui maintienne un tissu rural dans tous les territoires. **Les aides publiques doivent favoriser les exploitations familiales**⁽⁵⁶⁾. Ce sont aussi des productions mettant en première priorité la santé humaine des consommateurs, tant vis-à-vis de la chimie (pesticides) que des manipulations génétiques (OGM) et des élevages industriels ou hors-sol. Enfin, la restauration des paysages doit s'appuyer sur le développement de l'« agroforesterie ».

→ Ecologiquement soutenable, c'est une agriculture responsable de son sol, de ses eaux et ses déchets. L'agriculture doit faire sa révolution et **passer d'un système fondé sur la pétrochimie** (engrais et phytosanitaires chimiques) **à l'agronomie efficace et productive**⁽⁵⁷⁾. L'agriculture biologique est une voie de développement très prometteuse. Il en va de même pour les élevages bovins et ovins en mode herbagé, plus rentable et écologiquement soutenable. **Il est urgent également de mettre en place une gestion soutenable des eaux par irrigation et réduction du traitement des déchets et lisiers**⁽⁵⁸⁾. Enfin, il faut favoriser les échanges de meilleures pratiques via des pôles de compétitivité agronomique et des centres de biodiversité régionaux.

Chaque agriculteur doit être accompagné dans la mutation de son exploitation⁽⁵⁹⁾.

Nous proposons une nouvelle politique commune de la pêche dont les lignes de force sont :

✓ l'instauration d'**une co-expertise systématique entre pêcheurs et scientifiques**⁽⁶⁰⁾ ;

✓ **une gestion pluriannuelle des ressources d'une durée de 3 à 5 ans**⁽⁶¹⁾ permettant de sortir de la fixation annuelle des quotas ;

✓ la fixation d'un taux de réduction de la flotte adapté.

1-7 Faire face ensemble, au niveau international, au défi du changement climatique

La crise climatique place tous les pays devant une responsabilité inédite pour préserver notre avenir, la biodiversité et les équilibres de la planète. L'objectif de diviser par quatre

les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 est désormais connu et affirmé. Chaque citoyen, chaque entreprise et chaque administration doit devenir un acteur impliqué dans la lutte contre les gaz à effet de serre.

Nous voulons nous appuyer sur les quatre leviers suivants :

→ **Un développement ambitieux des énergies renouvelables** ⁽⁶²⁾ (solaire thermique, éolien, bois énergie et également biocarburants de seconde génération, biogaz, géothermie, énergie de la houle, etc.) et une approche non hégémonique et transparente du nucléaire civil ;

→ **L'élévation progressive des normes techniques d'efficacité énergétique et de performance environnementale** ⁽⁶³⁾, notamment dans le bâtiment ou le transport ;

→ **Une fiscalité réorientée pour susciter chez chaque acteur des comportements plus éco-responsables** ⁽⁶⁴⁾ ;

→ **Un effort de recherche sans précédent** conduit au niveau européen, et **qui visera le développement des énergies nouvelles** ⁽⁶⁵⁾ (énergies marines, solaire, piles à combustibles ou biocarburants de nouvelle génération) et la séquestration du carbone.

Chapitre 1 : Développement économique, social et écologique durable

Chapitre 2 : Démocratie

L'idéal démocratique est ancré au plus profond de notre engagement politique. Dans son nom, le Mouvement Démocrate porte l'idée que la démocratie, ce n'est pas seulement l'attribution du pouvoir par le vote, mais également le système politique qui vise à porter au plus haut la conscience et la responsabilité des citoyens. Cette idée de démocratie se décline ainsi :

- ✓ le respect scrupuleux des droits de la personne humaine ;
- ✓ la séparation des pouvoirs politiques, économiques et médiatiques ;
- ✓ le pluralisme ;
- ✓ le droit à l'information des citoyens, responsables en droits et en devoirs.

2-1 Affirmer la séparation des pouvoirs

Pour nous, démocrates, la représentation, c'est l'idée que le pouvoir ne peut exister sans contre-pouvoirs puissants, que les corps intermédiaires et les collectivités locales sont reconnus comme des partenaires responsables de l'État, que la séparation des pouvoirs est une condition de la démocratie, le pluralisme une nécessité de l'État de droit, l'information un droit des citoyens.

La séparation des pouvoirs doit être effective.

Le pouvoir exécutif doit être équilibré ⁽⁶⁶⁾, avec un Président qui détermine la politique de la Nation et un gouvernement, sous l'autorité du Premier ministre, qui la conduit. Le chef de l'État, ayant la charge de la nation, ne doit pas être l'homme d'un parti ni d'un clan, mais le porte-parole des citoyens. Le gouvernement est responsable devant le Parlement, soutenu par une majorité.

Responsable de l'administration, le gouvernement se doit de **respecter et de protéger les fonctionnaires** ⁽⁶⁷⁾, garants de l'intérêt général et du service public. Cela signifie que l'État doit être impartial. Rien n'est plus étranger à la culture française que le système anglo-saxon, qui veut que les hauts fonctionnaires changent en fonction des majorités politiques. Or c'est ce qui se passe depuis deux ans. **L'État impartial, à l'inverse, est celui qui garantit le fonctionnaire dans ses opinions** ⁽⁶⁸⁾, dès lors que l'on considère que la compétence prime sur l'inclinaison politique et que l'intérêt général l'emporte sur l'intérêt partisan.

Le pouvoir législatif doit être restauré dans sa triple mission : élaborer la loi, contrôler l'action du gouvernement, organiser le débat public ⁽⁶⁹⁾. Le fait majoritaire instauré par la Ve République a bridé l'initiative

et la liberté des parlementaires, soumis dans les faits aux injonctions et aux pressions du pouvoir exécutif. Pour nous, la clé de la revalorisation du Parlement passe inévitablement par une réforme du mode de scrutin. Celui-ci doit permettre de dégager une majorité et de représenter l'ensemble des Français. **Nous voulons un scrutin qui combine vote uninominal majoritaire et scrutin proportionnel de liste** ⁽⁷⁰⁾, à l'image du mécanisme allemand.

Si ce système était appliqué dans notre pays, la responsabilité du gouvernement devant le parlement, telle qu'elle est organisée par l'article 49 de la Constitution, ne serait pas modifiée dans son principe. Il conviendrait toutefois de **développer la pratique des commissions d'enquête parlementaires** ⁽⁷¹⁾.

Pour aller plus loin dans le contrôle, on pourrait envisager d'instaurer une procédure tendant à la **mise en jeu de la responsabilité politique d'un ministre devant l'Assemblée nationale** ⁽⁷²⁾. A l'issue de cette procédure, le ministre pourrait être contraint de démissionner, sans que soit remise en cause l'existence du gouvernement.

Le pluralisme impose également une législation sur le **statut de l'élu** ⁽⁷³⁾, qui favorise le renouvellement du personnel politique, impose la parité dans les postes de décision et permette une meilleure représentation de la diversité française. Ce statut de l'élu devra s'attacher à réformer le cumul des mandats, qui limite non seulement le cumul des fonctions, mais également le cumul des mandats dans le temps et le cumul d'une fonction électorale et d'une activité privée susceptible de créer des conflits d'intérêts. En tout état de cause, il nous semble indispensable d'imposer **le mandat unique pour les membres de l'Assemblée nationale** ⁽⁷⁴⁾.

Séparation des pouvoirs, pluralisme, représentation des corps intermédiaires... cela vaut également pour les collectivités locales. Pour nous, la démocratie de proximité et les libertés locales sont tout aussi précieuses que les libertés individuelles. Elles doivent être protégées des tentatives de recentralisation de l'État comme des dangers de l'opacité et du gaspillage.

Aujourd'hui les collectivités locales, qui assurent déjà 73% de l'investissement public, ne cessent de prendre en charge, bon gré mal gré, de nouvelles missions qu'un État impécunieux ne veut ou ne peut plus assumer. Plus que jamais elles sont la clé de voûte de notre architecture administrative.

Elles sont prises dans un double mouvement : la recherche d'une taille critique pour affronter les nouveaux défis organisationnels, techniques, financiers et juridiques d'une part et le besoin de proximité, d'identité et de lisibilité d'autre part auquel aspire tout citoyen.

Nous proposons **une réorganisation territoriale autour de 2 couples : le couple communes/intercommunalités et le couple départements/régions** ⁽⁷⁵⁾. Au sein de chacun de ces niveaux, les élus seraient les mêmes, siégeant soit en formation municipale, soit en formation intercommunale pour le premier couple, soit en formation départementale soit en formation régionale pour le second, selon la nature des affaires traitées.

A terme, la réforme territoriale pourrait favoriser, sur la base du volontariat et pour les structures qui y sont prêtes, la constitution à **l'horizon 2020 de collectivités uniques, par regroupement des actuelles communes et intercommunalités** ⁽⁷⁶⁾. Ces "nouvelles villes" disposeraient de la clause générale de compétence et d'un budget unifié et pourraient déléguer certaines missions à des maires de proximité correspondant aux communes actuelles.

Au sommet de l'édifice administratif, enfin, se situe l'État, ayant pour mission de **corriger les disparités régionales** ⁽⁷⁷⁾ à travers un mécanisme de péréquation financière ambitieux ou de stopper d'éventuelles dérives locales et coopérant avec les autres États européens au sein de l'Union européenne.

Compte tenu de l'état des finances publiques tant l'État que les collectivités locales doivent être soumises au principe de sobriété, de lutte contre les gaspillages et de baisse des frais généraux exposés par les élus. De même, une réflexion doit être menée pour réduire les doublons administratifs existant entre les services décentralisés et les services déconcentrés.

A chaque échelon territorial, priment ainsi des exigences de bonne gestion et de transparence pour améliorer le quotidien d'une population et son cadre de vie habituel. Seul un scrutin à 2 tours avec une forte composante de proportionnelle permet l'élection d'instances véritablement représentatives de la population locale et garantissant une parité homme/femme. Ce type de scrutin devra s'appliquer aux deux couples d'organisation territoriale définis ci-dessus.

2-2 Rendre à la justice son indépendance

Le **pouvoir judiciaire doit retrouver son indépendance** ⁽⁷⁸⁾, et les citoyens confiance dans leur justice. Pour cela, le Garde des Sceaux ne doit pas être un ministre comme les autres. Parce qu'il est le responsable de la politique pénale et que d'une certaine manière c'est vers lui qu'on tourne les regards lorsqu'il y a un besoin, une revendication, une attente du côté de l'indépendance, **le Garde des Sceaux** ne doit pas seulement être nommé par le Président de la République, mais **doit être investi par l'Assemblée nationale par un vote à une majorité qualifiée** ⁽⁷⁹⁾, qui exigera l'accord des grandes tendances du pays. Ce Garde des Sceaux devra également présider le Conseil supérieur de la magistrature.

Par ailleurs, la complexité, voire même la contradiction, entre certains textes de lois nous amène à penser que l'éga-

lité entre justiciables et l'intelligibilité des décisions de justice dans les affaires judiciaires n'est plus toujours assurée.

Un travail profond de **simplification et de réécriture juste des textes du droit** ⁽⁸⁰⁾ en vigueur doit être conduit, au vu de la "vie réelle" des tribunaux c'est-à-dire par la prise en compte des jurisprudences, mais surtout pour limiter le nombre des textes de lois applicables, permettant enfin aux non juristes d'appréhender le droit comme l'affaire de tous citoyens.

De même, la restauration du lien de confiance entre les Français et leur justice passe également par une **réduction des délais de traitement des plaintes** ⁽⁸¹⁾. La lenteur de la justice, bien trop souvent, pénalise les victimes mais épargne les coupables.

Un dernier point doit être abordé : celui de l'état lamentable de notre système carcéral, en tous points indigne d'une grande démocratie. Deux pistes doivent être explorées : celle de la ré-humanisation des lieux d'emprisonnement et la recherche de toutes les alternatives à la détention, notamment pour les jeunes.

La loi doit assurer le respect de l'Etat de droit dans la prison ⁽⁸²⁾ : confidentialité, rencontres régulières entre détenus et personnels pénitentiaires, droit de vote effectif... Toute personne détenue devrait exercer une activité, une formation ou un travail.

Toute peine devrait être exécutée en partie en milieu fermé, en partie en milieu ouvert ⁽⁸³⁾. Nous réaffirmons que la détention provisoire doit être l'exception.

Le sentiment d'insécurité est fort chez nos concitoyens, mais il ne doit pas engendrer de réponses démagogiques. Il doit au contraire entraîner une réponse pragmatique, par laquelle l'État prouve sa ferme intention de faire respecter la loi, dans le plus strict respect du droit des personnes.

Cela nécessite un rééquilibrage entre sécurité et liberté, et pose la question de la proportionnalité des atteintes individuelles au regard des risques de troubles à l'ordre public. Face à de nombreuses mesures contraignantes pour l'individu, il convient de s'assurer que ces mesures sont :

- ✓ réversibles, proportionnées à leur finalité et non susceptibles de détournement ;
- ✓ encadrées par des autorités qui disposent d'une indépendance et de pouvoirs suffisants pour limiter les risques pour les individus.

Nous voulons des contre-pouvoirs efficaces. Nous sommes inquiets de la disparition de la Commission nationale de déontologie de la sécurité ou de l'affaiblissement des pouvoirs de la Commission nationale de l'informatique et des libertés...

Par ailleurs en tant que démocrates, nous ne pouvons accepter la pratique des "contrôles au faciès", forme particulièrement humiliante de discrimination, qui frappe en particulier les jeunes issus de l'immigration.

Au delà des contre-pouvoirs, la sécurité doit redevenir une question humaine : si l'État se doit d'assurer notre protection (prévention et répression), c'est aussi à l'individu d'adopter un comportement responsable : c'est l'éducation et la responsabilisation dès le plus jeune âge qui permet d'éviter les déviances et l'insécurité.

Ainsi, nous envisageons, dans le cadre du service civil que nous proposons, **une obligation de participer à une instance municipale ou une collectivité locale** ⁽⁸⁴⁾ dans l'objectif de faire comprendre les rouages de la société et les enjeux locaux.

Dans le même temps, la sanction, lorsqu'elle est prononcée, doit être réelle et effectivement appliquée. Pour les jeunes, en particulier, la **sanction doit être ultrarapide et éducative** ⁽⁸⁵⁾. Nous sommes favorables à des sanctions qui mettront le jeune au contact de l'autorité, avec rigueur, et qui soient aussi éducatives - comme de vrais travaux d'intérêt général (TIG). Il pourrait également être placé temporairement dans un pensionnat de collègue ou de lycée disposant de l'encadrement nécessaire.

Aujourd'hui, le rapport entre Police et population, et notamment avec les jeunes, subit une dégradation dont il importe de se préoccuper. Elle relève sans doute largement des évolutions de la société, mais aussi des conditions d'exercice d'un métier difficile. Nous ne croyons pas aux effets d'une politique sécuritaire qui privilégie les indicateurs de résultats destinés à rassurer l'opinion, au risque de délaisser le service qualitatif de la paix publique et du lien social.

La seule crainte que doit inspirer la police est celle de l'autorité légitime, pas celle de l'abus ni de l'injustice. Plus d'échanges et de proximité entre la police et les justiciables permettrait une meilleure compréhension et davantage de respect. C'est tout l'intérêt de la **police de proximité que nous voulons réinstaurer** ⁽⁸⁶⁾.

2-3 Garantir une information libre et pluraliste

La séparation des pouvoirs et le pluralisme concernent enfin tout particulièrement le monde médiatique.

Ni la démocratie ni la République ne peuvent s'accommoder de ce que les médias soient sous le contrôle d'un réseau de proximité avec le Président de la République, quels que soient les moyens financiers dont ce réseau dispose.

Une loi devra être votée pour assurer l'autonomie de la sphère médiatique ⁽⁸⁷⁾. En particulier, des groupes de presse ne doivent pas dépendre de groupes industriels en affaire avec l'État. Le principe qui sera suivi par cette législation sera celui du Conseil national de la Résistance : «met-

tre la presse à l'abri des influences étrangères, de l'État et des puissances d'argent». La **nomination des responsables de l'audiovisuel public sera enlevée à l'exécutif** ⁽⁸⁸⁾, et rendue à une procédure transparente, au sein d'un Conseil où seront représentés les grands courants démocratiques du pays et les auditeurs et téléspectateurs, du service public.

L'indépendance de l'Agence France Presse, dont le rôle notamment pour la Presse quotidienne régionale est essentiel, et qui participe au rayonnement national, **doit être assurée** ⁽⁸⁹⁾ alors que se profile à nouveau la tentation d'en réduire l'influence voire de la soumettre à des intérêts privés. Il n'y a pas lieu de la transformer en société anonyme, même à capitaux majoritairement publics.

Plus largement, nous continuerons à demander à la Commission européenne un projet de **directive sur le pluralisme** ⁽⁹⁰⁾, qui est menacé au delà de la France dans plusieurs autres pays.

L'information des citoyens passe enfin par les sondages d'opinion, qui font partie de l'information quotidienne. Leur place est probablement excessive, la France possède à cet égard un record de nombre de sondages publiés. Une mauvaise utilisation de ces sondages joue contre la démocratie, en particulier lorsqu'un résultat annoncé semble clore tout débat avant même qu'il ait été lancé. (Par exemple « les Français sont contre la création d'un impôt européen. »).

Mais le problème principal concerne certainement les sondages à caractère politique pour lesquels les règles déontologiques sont notablement insuffisantes. Nous voulons une transparence totale sur ceux qui donnent lieu à publication dans la presse ou sur Internet. On est en droit de connaître qui les a commandés et qui les a financés. De plus, les résultats sensibles doivent être publiés avec leur marge d'erreur (par exemple 49 + ou - 2%). **La Commission nationale de contrôle des sondages doit être réformée** ⁽⁹¹⁾ afin de disposer de pouvoirs étendus susceptibles d'accroître sa légitimité.

Chapitre 2 : Démocratie

Chapitre 3 : Éducation, formation, culture

Pour nous, tout commence à l'école, où l'on donne à nos enfants les clés de leur avenir tant éducatif que culturel. L'École est intimement liée à notre projet de société. Mais notre école ne va pas bien : à l'entrée en sixième, 25% des élèves ont des acquis fragiles en lecture et en écriture et 15% connaissent des difficultés sévères qui les condamnent à une scolarité difficile au collège. Ce sont chaque année 300 000 jeunes qui sont dans cette situation. De même, ils sont 130 000 par an à sortir du système éducatif sans diplôme.

Le Mouvement démocrate refuse de considérer qu'il y a une fatalité de l'échec et fait de l'école, une priorité.

Après la formation initiale vient la formation tout au long de la vie. À une culture bien trop centrée sur le diplôme initial, devrait succéder celle de la formation continue et celle de la valorisation des acquis de l'expérience.

3-1 Redonner confiance dans l'école

Les chances d'accomplir une bonne scolarité sont très fortement liées au niveau à l'entrée au cours préparatoire. Il est capital de mettre en œuvre **une politique qui protège et aide notre école maternelle** ⁽⁹²⁾ et qui permette à l'école élémentaire de mieux repérer les fragilités scolaires et de compenser les inégalités socio-culturelles par un soutien personnalisé. Il faut concentrer les efforts sur le cycle des apprentissages fondamentaux. Notre ambition est forte : nous voulons **que tous les enfants qui entrent en sixième sachent lire, écrire et compter** ⁽⁹³⁾. C'est un impératif pour s'éveiller au monde, au langage, à la pensée. L'objectif est de donner les bagages nécessaires à tous. Pour autant ces apprentissages ne sont pas exclusifs d'une culture scolaire ambitieuse, créative, ancrée dans les arts, les découvertes et l'épanouissement de l'élève. En un mot, si des moyens doivent être dégagés pour l'éducation nationale, ils le seront sur le primaire.

Avoir voulu supprimer la carte scolaire était une erreur. Cela a accentué les difficultés de certains établissements et leurré des familles qui ont cru qu'elles pourraient librement choisir un établissement. **Nous voulons repenser la carte scolaire à la lumière de l'égalité des chances** ⁽⁹⁴⁾ : là où plusieurs établissements sont identiquement accessibles, il faut les constituer en réseaux, sous l'autorité d'un coordinateur, et ouvrir la possibilité d'accéder à tous les établissements du réseau pour les élèves et aussi, peut-être, pour les enseignants. En outre, **la création d'établissements de taille réduite pour les élèves des collèges les plus défavorisés devrait être encouragée** ⁽⁹⁵⁾. Enfin, il faut remédier à la diminution du nombre des adultes dans les établissements scolaires, conséquence des suppressions de postes répétées.

C'est au collège que la maîtrise des connaissances doit pleinement et efficacement s'installer. Il doit préparer à la poursuite des études, qu'elles soient professionnelles, technologiques ou générales.

Rompre avec une logique de flux, en tenant davantage compte des atouts et des faiblesses de chacun, serait un pas vers plus d'équité devant l'acquisition du savoir. **Passer du « collège unique » au « collège diversifié »** ⁽⁹⁶⁾ est un objectif fort.

Afin de mieux répondre à la diversité des enfants et pour mieux individualiser l'enseignement, nous pourrions, **autour d'un tronc commun, organiser des modules de découvertes pour les uns, de consolidation, de réappropriation, de remédiation** ⁽⁹⁷⁾ pour les autres.

Il faut accompagner chaque élève dans la construction de son projet et à se définir en mettant en place **une éducation à l'orientation** ⁽⁹⁸⁾ pour tous ainsi qu'un module sur la découverte des métiers dès le début du secondaire.

Au collège aussi l'échec scolaire doit être traqué en différenciant les réponses. **L'expérience du "collège hors les murs"** ⁽⁹⁹⁾, qui s'appuie sur un "enseignement actif", sur les vraies aptitudes de l'adolescent, par le geste, par l'art, par la mécanique, par le sport, par le théâtre, peut permettre à certains jeunes de retrouver le chemin de la scolarisation classique.

Réduire l'inégalité sociale à l'École impose un examen différencié selon les situations : la difficulté économique, la souffrance familiale, le préjudice culturel, la méconnaissance de la langue ou le poids des particularismes communautaires ne se combattent de la même façon. Ce constat plaide pour des **établissements plus autonomes** ⁽¹⁰⁰⁾ à qui seraient fixés des objectifs de lutte contre l'échec scolaire et dont il faudrait évaluer les résultats attendus dans ce domaine.

La société française doit résoudre le problème des rythmes scolaires. L'année scolaire en France n'est plus que de 144 jours alors que la moyenne européenne est de 185 jours. La journée des écoliers français est la plus longue du monde, mais nos écoles sont fermées la moitié de l'année. Il faut **alléger la journée de travail scolaire dans une semaine rééquilibrée** ⁽¹⁰¹⁾.

Le lycée est l'espace pour construire une architecture de connaissances et de capacités capable de dessiner et bâtir une autonomie de jugement qui s'épanouira ensuite dans l'enseignement supérieur ou dans la vie professionnelle. Dans ses voies générales, techniques, professionnelles cette formation doit être consistante et reconnue. Le **lycée doit préparer à l'enseignement supérieur** ⁽¹⁰²⁾ et il faut **augmenter le nombre de places en BTS et IUT** ⁽¹⁰³⁾ pour que

davantage de jeunes en bénéficiant, en particulier ceux de l'enseignement professionnel et technologique.

Parce que notre système éducatif privilégie l'enseignement général et technologique, l'orientation vers la voie professionnelle est trop souvent une orientation par l'échec. Pourtant, **l'enseignement professionnel** a souvent à son actif des pédagogies et des modes d'organisation originaux et réussit là où les autres niveaux d'enseignement, en amont, ont échoué. Cet enseignement qui scolarise plus de 43% d'une classe d'âge **doit être soutenu et valorisé** ⁽¹⁰⁴⁾. **Le rapprochement entre l'Éducation nationale et l'entreprise doit être conforté** ⁽¹⁰⁵⁾ pour la voie professionnelle.

Dans une période de déficit public abyssal, s'il est normal que la question des moyens se pose avec acuité, les coupes claires pratiquées chaque année dans le budget de l'Éducation nationale qui déstabilisent un peu plus encore cette institution sont intolérables. Pour le Mouvement Démocrate, l'Éducation est un investissement fondamental et notre école a besoin de sérénité, de stabilité et de la **garantie qu'elle aura les moyens de sa mission** ⁽¹⁰⁶⁾.

Il faut recréer des conditions pour que les élèves à l'école ne pâtissent pas d'inégalités d'apprentissage liées à leur milieu (habitat, santé, conditions socio-économiques en général). Pour ce faire, il faut dégager des heures et du temps d'enseignants et d'éducateurs à leur intention (présence en alternance des enseignants stagiaires, directeurs d'écoles, relance des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés – RASED, création de postes de médecins scolaires, d'infirmières, d'assistantes sociales, de psychologues...).

L'égalité des chances doit être considérée mais ne doit pas être confondue avec l'égalitarisme forcené. Essayer d'atteindre l'égalité des chances, c'est d'abord se doter d'une école exigeante envers tous. Sans perdre de vue l'objectif de promouvoir chaque personne au plus haut niveau de son potentiel, il serait irresponsable de laisser s'engager quelqu'un sur une voie alors qu'on estime bien minces ses chances de réussite. L'orientation dans un choix élargi de cursus prenant en compte les diversités d'aptitude est donc un enjeu majeur et ne doit pas être univoque, c'est-à-dire que **des passerelles permettant des allers-retours doivent exister entre les différentes voies de formation** ⁽¹⁰⁷⁾, parce qu'il doit être possible d'emprunter des chemins différents.

Parallèlement à cette situation, rarement les enseignants n'ont été aussi désabusés et ne se sont sentis autant abandonnés et incompris par la société et le pouvoir politique. La situation des enseignants s'est rapidement dégradée. Il faut ajouter que le métier d'enseignant a profondément changé : certaines tâches se sont alourdies, d'autres sont apparues. **Le métier et la responsabilité d'enseignant devront donc être redéfinis** ⁽¹⁰⁸⁾. Il n'y a aucune raison que le métier d'enseignant soit le dernier qui ne dispose pas à grande échelle d'un système de **formation continue** ⁽¹⁰⁹⁾.

Enfin, une réflexion sur les questions d'éducation au niveau européen devrait s'affirmer plus nettement car, si chaque système éducatif possède sa spécificité, tous ont connu ou connaissent des préoccupations identiques et des évolutions convergentes.

3-2 Préparer l'avenir : Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation

L'Enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont les clés de l'avenir. L'enseignement supérieur forme ceux qui occuperont demain la responsabilité d'éduquer, d'encadrer, de conseiller, d'innover. La recherche déchiffre l'horizon de la connaissance. L'innovation améliore la compétitivité de notre économie.

Ce triangle de la connaissance doit former un système intégré.

Nous devons repenser notre système afin de lui redonner les moyens de préparer l'avenir de notre société.

L'enjeu est de permettre à un maximum de jeunes d'acquérir un très haut niveau de formation pour leur donner la capacité de l'autonomie et pour disposer des bases leur permettant un apprentissage tout au long de la vie.

Le Mouvement Démocrate n'est pas opposé à l'octroi de plus d'autonomie aux universités. Mais cette autonomie ne doit pas se traduire par une simple concentration des pouvoirs entre les mains des présidents d'université ni se transformer en simple concurrence entre universités. Contrairement aux universités anglo-saxonnes, l'Université française s'est construite sur le principe de l'unité, avec équivalence des diplômes sur l'ensemble du territoire, l'évaluation nationale, et les recrutements par concours. Parce qu'elle renforcerait les inégalités, une autonomie qui impliquerait que chaque établissement ait le choix des étudiants, des enseignants, de leurs salaires et des droits d'inscription n'est pas acceptable.

De façon similaire, nous ne pouvons laisser les principaux organismes de recherche français se laisser dépouiller de leur autonomie en matière de stratégie de recherche par une importance croissante des financements sur projet, qui privilégie excessivement le court-terme.

Enfin, nous voulons soutenir des ambitions scientifiques et technologiques de très haut niveau. La recherche et l'innovation française et européenne doivent être portées par des programmes phares, transversaux, qui permettent de repousser les frontières de nos connaissances, d'inventer de nouvelles approches.

Pour réaliser ces objectifs, nous formulons les propositions suivantes :

→ nous proposons d'augmenter de 5% par an pendant 10 ans le budget de la recherche ⁽¹¹⁰⁾ ;

→ nous devons donner aux étudiants les moyens d'apprendre; le parc de logement étudiant doit être multi-

plié par deux ⁽¹¹¹⁾ et complété par des mesures d'aide au logement chez les particuliers. **Les bourses doivent être revalorisées** ⁽¹¹²⁾ en contrepartie de temps accordé à l'encadrement ou à toute autre activité au sein des universités pour les étudiants qui en bénéficient ;

→ **les universités doivent avoir plus de liberté dans la gestion de leurs moyens** ⁽¹¹³⁾ sans que soit remis en cause le caractère national des diplômes universitaires ;

→ **la complémentarité, et non la compétition, doit servir de base à la restructuration du système** ⁽¹¹⁴⁾. Nous soutenons la constitution des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur sur base géographique qui rassemblent des universités, grandes écoles et organismes de recherche ;

→ la mise en place d'un premier cycle qui ne soit pas spécialisé avant la troisième année de licence, mais organisé en six domaines : les sciences exactes de l'ingénieur ; les sciences de la vie, les sciences économiques et de gestion ; les sciences sociales et juridiques ; les sciences humaines ; les lettres, les langues et les arts. Cela déboucherait ensuite vers diverses orientations en 3^{ème} année : les concours de grandes écoles, les masters, des licences professionnelles etc. Les IUT doivent trouver leur place dans ce système ;

Pour faire bénéficier les petites et moyennes entreprises du potentiel d'innovation de notre Université et de notre système de recherche, nous proposons les mesures suivantes :

→ **les avantages fiscaux, le crédit impôt-recherche devront être rééquilibrés en faveur des TPE et PME-PMI** ⁽¹¹⁵⁾ ;

→ un effort spécifique doit être mené en faveur de la prise de risque et de l'entreprenariat innovant, en facilitant les financements, les transferts de connaissances ;

→ **les brevets déposés par des chercheurs résidant en France devraient être exemptés d'impôts sur le revenu jusqu'à un certain seuil** ⁽¹¹⁶⁾ ;

3-3 Porter au plus haut l'exigence culturelle

La culture est au cœur de notre projet humaniste. Toute société ouverte au monde et désireuse de relever les défis de l'avenir doit s'appuyer sur la culture et la création. La transmission de la culture et la découverte des arts sont indispensables au développement de l'être humain.

Or, notre pays connaît une véritable fracture culturelle. De 1997 à 2008, la situation s'est nettement dégradée, notamment en matière de lecture et d'écoute de la musique classique. Les jeunes de 15 à 24 ans sont les premières victimes de ce recul. Plus que jamais, l'objectif de rendre accessibles au plus grand nombre le patrimoine artistique et intellectuel, ainsi que la création contemporaine, demeure pertinent.

La vitalité de la création artistique, sa diffusion et sa réception imposent la reconnaissance d'une idée forte : la culture n'est pas une marchandise comme une autre. **L'exception culturelle doit être sanctuarisée aux niveaux européen et international** ⁽¹¹⁷⁾.

La défense de notre langue nationale suppose le **développement de la communauté francophone** ⁽¹¹⁸⁾, qui doit être une priorité de notre politique étrangère.

Un cadre protecteur favorisant la création française et européenne doit être mis en place ⁽¹¹⁹⁾. Les pouvoirs publics (État, collectivités territoriales) doivent assurer la diffusion la plus large possible des œuvres. Un véritable plan d'éducation artistique qui soit autre chose que du saupoudrage doit être instauré de la maternelle à l'université.

Une réflexion doit être menée sur un **statut professionnel de l'artiste** ⁽¹²⁰⁾. Il faut, par ailleurs, redonner au statut de l'intermittent sa vocation solidaire, notamment en luttant efficacement contre les abus de toutes sortes.

3-4 Prendre part à la révolution numérique

Internet constitue une révolution du même ordre que l'invention de l'imprimerie il y a cinq siècles. Ce moyen d'expression donne librement la parole à tout citoyen et accès à une multitude de sources d'informations complémentaires. Internet constitue un des derniers lieux de débats ouverts et contribue à l'épanouissement de la démocratie et de l'intelligence collective.

Le concept de neutralité du réseau ⁽¹²¹⁾ doit être reconnu comme un pré-requis indispensable au développement des technologies et au maintien de la liberté d'expression. Toute forme de censure du réseau doit être rendue publique et validée par une autorité judiciaire.

Les moyens doivent être mis sur l'identification des auteurs des méfaits et non pas sur une illusoire mesure de protection par un filtrage facilement contourné.

La réponse au problème des droits d'auteur sur internet tient en trois points complémentaires : **développement et multiplicité des offres légales** ⁽¹²²⁾, **un système au forfait illimité** ⁽¹²³⁾ **de type "licence globale" et enfin un secteur non marchand pour la promotion des artistes qui le souhaitent (partiellement interdit en France) et la diffusion des œuvres libres de droits** ⁽¹²⁴⁾.

La construction et l'accès à un réseau ouvert et à Très-Haut Débit ⁽¹²⁵⁾ est un vecteur du droit d'expression, d'accès à la culture, à de nombreux services publics et privés, au travail à distance, à l'aide au maintien à domicile, d'émancipation pour les personnes handicapées et au regain des activités locales.

Les pouvoirs publics doivent encadrer et investir de manière coordonnée dans le déploiement de cet outil majeur d'amé-

nagement sur tout le territoire, qui devrait être basé sur la fibre optique, cette dernière offrant un débit virtuellement illimité.

De la même façon, **le marché du logiciel libre et inter-opérable** ⁽¹²⁶⁾ est générateur d'emplois et services à haute valeur ajoutée, innovants, peu polluants et non délocalisables sur tout le territoire, surtout par des PME d'un type nouveau : les Sociétés de Services en Logiciels Libres (SS2L).

Concernant les technologies de contrôle de l'individu et de l'internet, il est par exemple essentiel de **faire émerger des nouveaux droits fondamentaux** ⁽¹²⁷⁾, tels que le droit à l'oubli, d'autant qu'en matière de fichiers, le danger ne vient pas uniquement de l'Etat ; n'oublions pas que des entreprises privées (les réseaux sociaux, par exemple) détiennent des masses d'informations considérables sur les individus et que ces derniers n'ont plus de contrôle sur ces informations... A cet égard, le danger est réel et il appartient aux responsables politiques d'intervenir. Il est nécessaire que les citoyens puissent savoir où ils en sont en matière de fichiers, qu'il s'agisse de fichiers commerciaux ou étatiques, dont la masse est considérable.

3-5 Faire confiance à la jeunesse

Jeunesse

Un plan ambitieux doit être mis en place pour accompagner la jeunesse depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion stable dans la vie active et non se limiter aux seuls 16-25 ans comme les plans mis en œuvre jusqu'à présent. Les premières années de la vie sont déterminantes dans la préparation à l'autonomie, dans l'éveil à la créativité, tout comme dans l'acquisition du goût d'apprendre et d'entreprendre.

Il convient de développer l'activité universelle qui consiste à **mobiliser les jeunes, garçons et filles, sur des actions civiles ou humanitaires** ⁽¹²⁸⁾, en France, en Europe ou dans les pays en voie de développement pour aider les personnes âgées ou handicapées, assurer une présence dans les transports en commun, développer le tutorat et la surveillance dans les écoles... **Un soutien particulier doit être apporté aux jeunes en situation de grande précarité** ⁽¹²⁹⁾.

Nous voulons enfin renforcer les liens entre les générations en développant cette activité universelle et un nouvel urbanisme mêlant les générations et les situations sociales.

Sport

Au même titre que la culture, la pratique sportive, au stade, au gymnase, à la piscine ou au manège, est essentielle pour l'épanouissement de l'individu et la réalisation d'une société humaniste. Il y a, dans notre pays, seize millions de licenciés, formant ainsi l'une des composantes majeures du lien social. Le Sport de masse, qu'il soit pratiqué collectivement ou individuellement, joue par ailleurs un rôle de réinsertion sociale et de prévention sanitaire majeur qui doit être davantage reconnu.

Face à la marchandisation à outrance du sport et des dérives associées (tricherie, dopage), c'est le rôle de l'Etat et des collectivités locales de replacer le fait associatif au cœur de l'identité sportive. L'idéal de Coubertin doit pouvoir redevenir une expérience personnelle vécue au quotidien.

Rappelons que la pierre angulaire du système sportif français repose d'abord sur la participation et l'engagement des bénévoles. C'est l'une des façons de garantir et d'élargir la démocratisation des pratiques sportives. Nous devons accélérer la création du statut de bénévole sportif, lui permettant notamment de valoriser des acquis des formations qu'il peut être amené à suivre. La forte diminution du nombre de bénévoles est une réalité préoccupante qu'il faut enrayer.

Il conviendrait d'**instaurer pour les associations sportives une « reconnaissance d'utilité sociale »** ⁽¹³⁰⁾ pour confirmer le rôle social du sport et d'institutionnaliser le partenariat entre le mouvement sportif et l'Etat. La pratique sportive doit être développée dans les établissements scolaires et l'université avec les enseignants sportifs et l'aide des associations sportives et des jeunes du service civique.

Chapitre 3 : Éducation, formation, culture

Chapitre 4 : Territoires

Notre territoire est notre patrimoine. Il est tout autant une richesse naturelle que culturelle et sociale. En France sa densité incomparable tant dans l'hexagone que l'Outre-mer. On a prédit un vaste désert français au centre de notre pays. Il n'en est rien. La population résidente croît à nouveau presque partout.

Pourtant de très nombreux problèmes demeurent et s'intensifient. La pression économique a accentué le déséquilibre entre les métropoles régionales où se concentrent les richesses et les périphéries qui s'appauvrissent. Cela concerne tout à la fois des communes rurales, des banlieues défavorisées, des unités urbaines de petite taille. Il faut désenclaver avec l'appui de l'Europe, les régions qui pâtissent d'un maillage inachevé des lignes ferroviaires à grande vitesse. Il faut affirmer qu'une politique agricole est également une politique d'aménagement du territoire : là où l'agriculture a sa place, avec des productions rémunératrices, on trouve de l'artisanat, des services en matière de santé, de sport...

4-1 Croire aux banlieues

On nous annonce régulièrement un grand plan pour les banlieues et en réalité, il ne se passe rien ou presque.

Le renouveau des banlieues proviendra de l'essor économique de ces quartiers. Et pour cela, c'est à l'Etat de montrer l'exemple, en réinvestissant massivement pour ceux qu'il a trop longtemps abandonnés. Pas seulement un Etat qui protège, mais également un Etat qui favorise l'emploi, qui éduque et qui soigne.

Pour les banlieues, nous proposons :

→ Le lancement d'une initiative : **100 000 TPE nouveaux dans les banlieues** ⁽¹³¹⁾, un tiers dans l'innovation des systèmes d'information, deux tiers dans les emplois de services. Pour cela, **multiplions les offres de micro-crédit** ⁽¹³¹⁾ ;

→ L'organisation d'un concours aboutissant à **50 grands projets originaux pour la banlieue** ⁽¹³²⁾ permettant des dérogations au droit commun sur la construction, le zonage commercial, les infrastructures de transports ;

→ La priorité à la réimplantation de tous les services publics dans les quartiers les plus désavantagés ;

→ **Une répartition des fonctionnaires sur le territoire** qui inverse les critères actuels. Les plus expérimentés doivent être incités à travailler **là où on a le plus besoin d'eux, souvent en banlieue difficile** ⁽¹³³⁾.

4-2 Défendre les services publics

Nous, démocrates, croyons aux services publics. Nous voulons conserver un secteur public puissant et moderne, c'est-à-dire doté des moyens nécessaires à son efficacité.

Dans un vaste pays comme la France, avec de nombreux territoires ruraux, la distribution du courrier ou les grandes infrastructures de transport en commun ne peuvent impunément être confiées à des opérateurs privés. C'est pourquoi **la Poste, comme la SNCF, doivent rester publics** ⁽¹³⁴⁾. L'égalité de traitement entre les urbains et les ruraux, entre les plus aisés et les plus démunis est un objectif absolu dans de nombreux domaines au premier rang desquels figurent l'accès aux systèmes de santé et d'éducation mais aussi le droit à la culture et au sport. Or, la situation se dégrade dans tous ces secteurs par une marchandisation croissante que nous avons le devoir d'endiguer.

La tendance consiste aujourd'hui à concéder la gestion du service public à des entreprises privées. Cela ne devrait être fait qu'avec beaucoup de vigilance, dans des cas limités, lorsque que le cahier des charges est simple rendant impossible la sélection de clientèle, et que le contrôle du prestataire est aisé.

Nous sommes opposés à l'utilisation à tout va du vocable de « client » là où l'on disait avant : usager, passager, assuré-social, ... On ne peut à la fois constater les incivilités croissantes à l'égard des services publics et promouvoir une conception consumériste et marchande de leur usage. C'est pour cela que nous devons **renforcer l'éducation civique à l'égard des services publics** ⁽¹³⁵⁾ **et promouvoir une charte des services publics** ⁽¹³⁶⁾.

Le coût des services publics doit être maîtrisé, reste pour cela à concevoir et à appliquer d'autres méthodes que celles des entreprises privées, à **chercher un autre modèle de référence que celui du marché** ⁽¹³⁷⁾. Contrairement aux idées néolibérales, les dépenses des services publics ne nuisent pas par principe à l'activité économique. Elles peuvent même la favoriser. Si la France est un pays attractif pour les investissements étrangers – ce que confirment les données les plus récentes – cela tient pour partie à nos infrastructures de transports.

4-3 Remettre l'habitat au centre de l'urbanisme

Le logement est le premier poste de dépenses dans le budget des familles. Dans plus d'un tiers des grandes villes, on constate une embolie du marché du logement caractérisée par un blocage des parcours résidentiels pour les locataires. Dans les lieux où l'on dispose de réserves foncières permettant de construire, l'offre est souvent inadaptée aux besoins car trop coûteuse pour la plupart des ménages. En Ile-de-France, la taille des logements est insuffisante.

Pour nous, démocrates, toutes les personnes doivent se voir proposer un logement décent, dans des conditions économiques acceptables. Le droit au logement pour tous doit être garanti.

Dans les régions où il y a urgence – c'est le cas en **Ile-de-France** – nous proposons **qu'à titre dérogatoire, soit créée une Haute Autorité Régionale chargée du logement et de l'hébergement** ⁽¹³⁸⁾, pour préempter des surfaces constructibles. Cela devra se faire en partenariat avec les collectivités locales concernées. Ailleurs, ce sont les établissements publics de coopération intercommunale qui doivent coordonner la politique de l'urbanisme, de l'habitat, du foncier et des aides au logement, le permis de construire restant du ressort du Maire ou du président de la communauté. **Pour les familles propriétaires qui veulent agrandir leur logement par une simple extension ou une surélévation modérée, nous proposons que les formalités soient simplifiées et les délais raccourcis** ⁽¹³⁹⁾.

Nous affirmons que la volonté de rendre tous les français propriétaires de leur logement est une grave erreur qui ne tient pas compte de la diversité des besoins et des situations financières de chaque famille. Cela peut conduire à l'abus de crédit comme on a pu le constater aux Etats-Unis ou en Espagne. **Au slogan « tous propriétaires », nous préférons substituer celui de « un logement confortable pour tous »** ⁽¹⁴⁰⁾. Afin de satisfaire la diversité des besoins, nous devons encourager le logement locatif privé et les petits bailleurs privés.

Chaque programme privé de constructions neuves doit intégrer un minimum de 20% de logements sociaux ⁽¹⁴¹⁾. Il convient aussi d'**assurer la transférabilité des prêts d'un logement à l'autre** ⁽¹⁴²⁾ afin d'accompagner les mobilités professionnelles.

La question du logement est aussi celle de l'urbanisme et de la qualité du bâti. Nous devons donner une priorité à la manière dont nos lieux de vie sont conçus. Pour cela, nous voulons :

→ La fin de l'étalement perpétuel de la ville qui coûte cher en transport, amplifie l'exclusion sociale et ravage nos paysages ; il est possible de construire de façon beaucoup plus dense tout en créant un cadre de vie agréable ;

→ **Une politique de reconquête des sols face aux pollutions et à l'imperméabilisation** ⁽¹⁴³⁾ ;

→ La prise en compte des risques technologiques et naturels ainsi que des nuisances sonores ;

→ Le renforcement des dispositions de développement durable dans les principes d'urbanisme : urbanisme bio-climatique, développement de « quartiers durables », etc...

Dans le domaine du bâtiment, nos priorités sont également :

→ mettre en œuvre des allègements de fiscalité vraiment incitatifs pour la construction aux normes de la qualité environnementale ;

→ **d'inciter à la réhabilitation du patrimoine bâti** ⁽¹⁴⁴⁾ par une modulation des taxes foncières en fonction des performances énergétiques des bâtiments.

Depuis quelques temps, une réalité nouvelle s'est faite jour : travailleurs pauvres et étudiants très modestes ne trouvent aucun logement disponible compatible avec leurs revenus et couchent la nuit dans leur voiture. Cela est intolérable et accroît encore la gravité de la crise. Face à cela des solutions d'urgence innovantes doivent être trouvées. **Nous proposons que les personnes âgées titulaires de logement HLM puissent, avec l'aide de leur bailleur, sous-louer en toute légalité une partie de celui-ci** ⁽¹⁴⁵⁾. Il faudrait également **construire des logements de transition** ⁽¹⁴⁶⁾ ou de type « mobile-home » disposant du confort nécessaire mais à durée de vie limitée à condition que ce soit **des associations habilitées qui en assurent la gestion** ⁽¹⁴⁷⁾. Pour les plus précaires et les grands exclus, il est nécessaire de créer dans chaque grande agglomération un service public unique de coordination travaillant en partenariat avec les associations reconnues.

4-4 Changer nos modes de transport

Chacun doit avoir droit de se déplacer mais on ne peut plus ignorer que le transport dégrade l'environnement. Notre vision est donc celle d'un transport au service des hommes, dans une ère « post pétrole » où le coût de l'énergie est élevé.

Il en découle une vision des transports dans laquelle :

✓ les modes de transports sont spécialisés. La marche à pied, le vélo, et le vélo électrique remplacent la voiture pour les petits trajets. Des petits véhicules électriques ou tramway/métros servent aux déplacements urbains ou intercommunaux. Les cars, trains régionaux, trains à grande vitesse, servent aux trajets plus longs tandis que l'avion est réservé aux très longs trajets.

✓ La possession d'une voiture n'est pas indispensable, l'auto-partage et les taxis collectifs sont généralisés. Le transport est devenu un service public global, un service qui propose aux entreprises et aux particuliers un véritable service porte à porte de transport de personnes et des marchandises.

Ainsi, nous proposons de :

→ **Promouvoir les téléconférences pour réduire les déplacements** ⁽¹⁴⁸⁾, lancer un plan vélo ambitieux et imposer des normes de plus en plus sévères sur les moteurs thermiques ;

→ **Rationaliser l'usage des infrastructures routières existantes plutôt que d'en créer de nouvelles** ⁽¹⁴⁹⁾ tout en achevant le maillage du territoire en lignes ferroviaires à grande vitesse ;

→ Soutenir, à l'horizon d'une dizaine d'années, le développement des technologies alternatives (électricité, biocarburants, de seconde génération) du ferroviaire, du fluvial et du cabotage.

→ Enfin, pour préparer le long terme, **faire émerger les offres d'auto-partage et des services de transports multimodales innovantes** ⁽¹⁵⁰⁾.

4-5 Reconnaître pleinement l'Outre-mer

Il n'y a pas un Outre-mer mais des Outre-mer. Chaque île, chaque territoire a sa spécificité, son identité et ses problèmes. Pour nous, démocrates, quelques préoccupations communes doivent toutefois être prises en compte, au-delà des traitements spécifiques liés à chaque particularité.

Il faut :

→ Restaurer l'impartialité et la neutralité de l'Etat et pour cela **appliquer pleinement la continuité territoriale** ⁽¹⁵¹⁾, pour les résidents d'Outre-mer comme pour les ressortissants d'Outre-mer qui vivent en métropole.

→ Garantir l'égalité des chances grâce à un soutien scolaire et éducatif adapté. Cela implique que **le développement économique Outre-mer fasse sa juste place aux personnes originaires de ces territoires** ⁽¹⁵²⁾. L'emploi salarié et la création d'entreprises doivent permettre à chacun d'avoir sa chance. Pour cela, nous devons **privilégier la valorisation des productions locales** ⁽¹⁵³⁾ et tout ce qui favorise le développement endogène et inciter les entrepreneurs locaux à développer leurs exportations ;

→ Faire du secteur du logement Outre-mer une réelle priorité : réorienter les défiscalisations vers le logement social ;

→ **Créer des zones franches sectorielles** ⁽¹⁵⁴⁾ dans les collectivités qui en ont besoin ;

→ Développer le tourisme, les économies agricoles d'Outre-mer, le secteur des énergies renouvelables ;

→ Maîtriser les flux migratoires en sécurisant les côtes, humaniser les conditions du renvoi des clandestins dans leur pays d'origine, tout en venant en aide à ceux qui émigrent pour fuir la pauvreté dans leur pays.

Chapitre 4 Territoires

Chapitre 5 : Europe et international

Un projet pour la France est forcément, aussi, une ambition pour l'Europe et une proposition pour le monde.

Pour nous démocrates, la France défend un ordre mondial fondé sur l'équilibre de la puissance, l'égalité des peuples et leur co-responsabilité dans leur obligation de développement. L'Europe doit considérer que sa mission est de protéger l'intégrité des sociétés européennes et de leurs avancées sociales et pas seulement l'efficacité des marchés. Ainsi comprise, l'Europe doit être un relais précieux de notre influence dans le monde pour le progrès de nos sociétés.

proposer un logement décent, dans des conditions économiques acceptables. Le droit au logement pour tous doit être garanti.

5-1 Redonner de l'ambition à l'Europe

Une Europe plus démocratique

Les Européens ont aujourd'hui un sentiment de perte du sens, d'absence d'identification des objectifs et des buts poursuivis pour l'Union. Les référendums populaires sur les questions européennes depuis le traité de Maastricht ont traduit cet éloignement croissant entre les citoyens et l'Europe. Il a pu s'installer dans les esprits que les peuples se voient comme emmenés contre leur gré dans la poursuite d'une construction qui leur échappe.

Nous affirmons pourtant que l'Europe est bien notre horizon. Pour restaurer la confiance, il est nécessaire que les décisions européennes soient perçues par les citoyens comme les leurs. Le traité de Lisbonne va contribuer à cette lisibilité. Nous regrettons cependant que les chefs d'État et de gouvernement procèdent à des tractations pour désigner les principaux responsables de l'exécutif européen dont le président de la commission, sans grand souci démocratique.

De même, l'extension des compétences du Parlement Européen, déjà l'une des institutions les plus démocratiques du monde, est une excellente chose, mais la procédure de codécision reste extrêmement complexe et peu lisible pour le citoyen.

La méthode diplomatique a été parfaitement adaptée pour mener l'Europe où elle en est : paix définitive entre l'Allemagne et la France, réunification de l'Europe après la chute du mur de Berlin, mais l'importance des décisions qui sont prises désormais sur la vie des citoyens impose une transparence plus grande des modalités de décision.

Pour cela, nous voulons :

→ **Une information publique donnée à l'avance sur les sujets qui vont être à l'ordre du jour du débat européen** ⁽¹⁵⁵⁾ ;

→ Une utilisation en France des symboles de l'Europe (drapeau, hymne...) comme c'est déjà le cas dans 16 pays de l'Union ;

→ Une ouverture de l'École à l'Europe dans les programmes scolaires et dans les échanges entre élèves et étudiants des différents pays de l'Union ;

→ **Une élection du Président du Conseil au suffrage universel par les citoyens de l'Europe** ⁽¹⁵⁶⁾.

Une Europe ayant son propre modèle, avec une forte composante sociale

Le grand défi de notre génération est de trouver une réponse humaniste à la mondialisation.

C'est pourquoi nous considérons que la construction d'une Europe sociale est vitale. À ce titre, le développement d'un droit du travail cohérent en Europe doit permettre de définir de nouveaux équilibres entre la nécessaire protection des salariés et la recherche de compétitivité.

Dans le périmètre de ses compétences présentes, l'Union européenne a d'ores et déjà permis de nombreuses avancées concrètes en matière de protection de la santé publique ou de la santé au travail, de financement des politiques d'insertion, de lutte contre les discriminations, de couverture sociale des non-résidents, d'intégration des personnes handicapées. L'Europe symbolise des droits nouveaux ou, à tout le moins, la mise à niveau des normes nationales. L'Europe avance aussi à travers la diffusion des meilleures pratiques repérables dans les différents pays.

Mais il reste beaucoup à faire. Si la protection sociale reste organisée à l'échelle nationale, l'Europe doit renforcer son action dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il en va de même face aux défis communs comme celui du vieillissement de la population, de la sécurité sanitaire et de la lutte contre les maladies infectieuses qui ne connaissent pas les frontières.

Une gouvernance européenne au service de la croissance

Nous proposons de créer un Conseil de la Politique Économique de la zone euro ⁽¹⁵⁷⁾ dont le rôle serait d'exercer une coordination de la politique économique et budgétaire et de dialoguer avec la BCE. Ce Conseil agirait **avec des instruments d'action nouveaux** ⁽¹⁵⁸⁾ comme une ligne de crédit adossée à la BCE, **une sorte de Fonds Monétaire Européen** ⁽¹⁵⁹⁾, qui pourrait venir en aide à des pays défailants au sein de l'Union, **ou encore une agence européenne d'émission de la dette publique** ⁽¹⁶⁰⁾ pour réaliser de nouveaux emprunts européens.

Dans le même esprit, la mise en place d'un véritable budget européen (financé par des ressources propres sans augmentation de la pression fiscale nationale), qui puisse notamment servir d'instrument de politique budgétaire contracyclique, doit être effective.

La crise nous a montré combien les établissements financiers se sont fourvoyés dans les placements spéculatifs hasardeux. Il est grand temps de remettre la finance au service de l'économie réelle.

Pour ce faire, nous proposons d'œuvrer pour :

→ **Doter l'Union Européenne d'une autorité de supervision unique pour les banques** ⁽¹⁶¹⁾, les assurances et les marchés financiers ;

→ **Réguler les hedge funds et tous les marchés à terme** ⁽¹⁶²⁾ y compris les matières premières ;

→ **Séparer les banques de dépôts et les établissements financiers et spéculatifs** ⁽¹⁶³⁾ ;

→ **Supprimer les paradis fiscaux** ⁽¹⁶⁴⁾ avec un calendrier contraignant ;

→ **Introduire une norme comptable fondée sur la responsabilité sociale et environnementale pour les grandes entreprises** ⁽¹⁶⁵⁾ réalisée par des agences indépendantes ;

→ **Taxer les transactions purement spéculatives** ⁽¹⁶⁶⁾ et pour cela mettre en place la taxe Tobin ;

→ Considérer les bourses et les chambres de compensation comme des services publics et **envisager la création d'une bourse européenne** ⁽¹⁶⁷⁾ .

Pour favoriser l'emploi et la croissance, l'Europe se doit d'assurer de fortes synergies entre les pays membres, et pour cela :

→ **Soutenir les rapprochements entre entreprises pour susciter des « champions européens »** ⁽¹⁶⁸⁾. Un Fonds stratégique européen pourrait élargir les compétences actuelles du Fonds Européen d'Investissement. Il investirait dans les grandes entreprises stratégiques, les PME innovantes, les projets d'infrastructures de niveau européen ;

→ Mutualiser des moyens nationaux de R&D en faveur des technologies propres et économes ;

→ **Disposer d'agences européennes** ⁽¹⁶⁹⁾ de moyens, à l'instar des agences fédérales américaines motrices **en matière d'appui à la recherche** ;

Les PME/TPE doivent bénéficier d'un dispositif particulier. Ainsi, nous proposons de :

→ Mettre en place un véritable Small Business Act, tant au niveau français qu'europpéen, incluant :

✓ **la réservation d'une part de la commande publique aux TPE / PME** ⁽¹⁷⁰⁾ ;

✓ **la simplification des formalités administratives pour les TPE / PME** ⁽¹⁷¹⁾ ;

Nous voulons mettre en œuvre un commerce international mieux régulé et plus équitable, notamment pour assurer le développement des pays les plus pauvres, et pour cela :

→ **Intégrer les objectifs environnementaux et sociaux dans les échanges internationaux, à travers une réforme de l'OMC** ⁽¹⁷²⁾.

→ **Faciliter la création d'un panier mondial de grandes monnaies** ⁽¹⁷³⁾ pour stabiliser les coûts des transactions commerciales.

→ **Revenir à un encadrement des marchés à terme** ⁽¹⁷⁴⁾, en limiter l'intervention aux acteurs physiques et commerciaux et exclure les acteurs purement financiers.

→ **Cesser rapidement d'exporter nos excédents agricoles à prix bradés** ⁽¹⁷⁵⁾ qui détruisent les agricultures vivrières des pays pauvres. Pour ce faire, **les marchés agricoles doivent être régulés au niveau mondial** ⁽¹⁷⁶⁾.

Dans le même esprit, il convient pour la France de réaffirmer l'engagement pris au Sommet du Millénaire de consacrer **0,7 % du PNB à l'aide publique au développement** ⁽¹⁷⁷⁾ au cours de la prochaine décennie. L'Afrique, continent voisin de l'Europe, où les problèmes de pauvreté sont les plus importants, doit être l'objet d'une attention toute particulière des Européens.

5-2 Bâtir une défense au service de la paix

Les Etats qui vont compter dans le monde sont à la dimension de continents : Russie, USA, Chine, bientôt Inde et peut-être Brésil. La France ne pourra assurer sa sécurité qu'à travers une Europe forte, ayant une diplomatie et une défense efficaces et respectées.

Nous identifions trois objectifs majeurs :

- **Premier objectif** : L'Union européenne doit être en mesure d'assurer la protection de ses citoyens et de leurs intérêts face aux menaces directes et indirectes. Sans rejeter l'Alliance atlantique, elle doit se donner les moyens de le faire y compris un jour en toute indépendance, sans les Etats-Unis.

Il faut, bien entendu, mettre en œuvre les nouvelles dispositions prévues par le traité de Lisbonne en vue de **renforcer les piliers d'une défense européenne commune. La mutualisation de certaines dépenses d'équipe-**

ments militaires doit permettre de faire des économies ⁽¹⁷⁸⁾ budgétaires croissantes.

Nous voulons aussi une reformulation de notre doctrine en matière nucléaire. La dissuasion ne peut pas rester seulement nationale car nos intérêts ne sont pas limités à nos frontières, et des dispositions d'assistance mutuelle sont incluses dans le traité de Lisbonne. Il sera donc nécessaire que les efforts de la France et de la Grande-Bretagne soient partagés avec les autres pays de l'Union européenne, et qu'ils deviennent totalement bénéficiaires de notre arme nucléaire de dissuasion.

Dans le même temps, **nous devons aller plus loin en matière de désarmement nucléaire** ⁽¹⁷⁹⁾. Le 24 Septembre 2009, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité une résolution engageant tous les États à devenir partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et ses membres à négocier un désarmement nucléaire. Il importe que la France et l'Union européenne prennent des initiatives non seulement pour suivre ce mouvement, mais également pour l'amplifier à travers le renforcement de leur coopération avec les États-Unis et la Russie.

Enfin face au développement rapide de la menace, il faudra rapidement trouver une position européenne sur la défense de notre continent contre les missiles balistiques, défense sans doute plus facilement mutualisable que la dissuasion et que l'on ne peut laisser assurer uniquement par les États-Unis.

Face à des armées toujours plus professionnalisées, nous devons **créer de nouveaux liens entre ceux qui exercent le métier militaire et la nation** ⁽¹⁸⁰⁾. Il est utile pour cela de **définir une nouvelle politique de gestion des réservistes** ⁽¹⁸¹⁾, afin que chacun puisse à tout moment suivre un stage ou une formation dans des centres militaires validables dans le cadre du droit individuel à la formation. Cela permettrait à nos armées de s'ouvrir à des personnels venant d'itinéraires et d'horizons multiples. **Nous sommes favorables à la mise en place d'un corps de garde-côtes** ⁽¹⁸²⁾ **et à une sécurité civile à constituer à l'échelon européen** ⁽¹⁸³⁾.

La question des moyens d'observation et de renseignement ne doit pas être négligée, en particulier dans les domaines économique et industriel.

- **Deuxième objectif** : L'Europe doit également peser sur l'organisation du monde. Lorsque l'Europe sait le faire, elle peut obtenir des résultats majeurs, y compris face aux États-Unis. La mise en application du protocole de Kyoto l'a prouvé. **Le développement continu des outils diplomatiques européens doit donc devenir l'un des objectifs principaux de notre politique étrangère** ⁽¹⁸⁴⁾. Cela passe par la recherche d'une parole unique quand c'est possible, ou au moins coordonnée, des états européens au sein d'instances internationales comme l'OMC ou le FMI.

- **Troisième objectif** : Le monde doit pouvoir compter sur l'Europe pour promouvoir la paix et le développement. De

même que par le passé, les guerres européennes se sont étendues à la planète, la vocation de l'Union européenne est désormais de favoriser la paix dans le monde en prônant des valeurs de démocratie, de respect des droits de l'Homme et de respect de la diversité des cultures et des civilisations présentes dans toutes les régions du monde.

Les crises géopolitiques et géoéconomiques ne manquent pas. L'Europe - avec un rôle d'impulsion joué par la France - doit lutter contre ces crises et si possible les prévenir. Nous prôtons pour cela des moyens renforcés pour assurer la transparence électorale, et une meilleure utilisation des capacités d'interventions internationales sous l'égide de l'ONU dans les cas de non-respect des droits de l'Homme ou des droits des minorités.

Nous pensons aussi que l'Europe doit proposer son modèle original d'organisation ⁽¹⁸⁵⁾ à d'autres régions du monde.

Nous devons faciliter le développement ou la création de structures comme l'Union africaine, L'Association des Nations d'Asie du Sud-est, l'Union des Nations Sud-américaines, le Conseil de coopération du Golf et l'Union pour la Méditerranée. **Il est essentiel de faciliter la représentation des États de taille moyenne à l'échelle mondiale** ⁽¹⁸⁶⁾, en leur donnant une voix lors des négociations internationales à travers de telles organisations régionales.

5-3 Promouvoir l'idéal démocrate dans le monde

Nous sommes le Mouvement Démocrate. Ce nom de démocrate, c'est celui de ceux qui refusent les dictatures. Il y a un grand courant démocrate en formation dans le monde et le monde a besoin de ce courant. En Chine, démocrate, cela signifie résistant. Au Japon, démocrate, cela signifie défenseur du changement. Aux États-Unis, démocrate, cela signifie homme ou femme de progrès. Des courants démocrates sont en gestation, en Afrique, en Amérique du sud et dans l'ensemble du sud-est asiatique. En Inde, il y a le grand parti du Congrès. Une internationale démocrate est en voie de formation.

Nous sommes un mouvement de résistance, de résistance internationale, de résistance à ceux qui confisquent le pouvoir et l'exercent de manière arbitraire, mais plus encore nous sommes un mouvement de résistance à l'ordre mondial, lorsque celui-ci est injuste.

C'est bien souvent cette famille, dont nous sommes en France les représentants, qui fait bouger le monde. Barack Obama est démocrate. Nous formons beaucoup d'espoir dans son programme de changements pour les États-Unis.

Un monde équilibré

Nous pensons qu'il doit y avoir dans le monde un certain équilibre de la puissance, au moins un réel équilibre diplomatique. Nous ne voulons pas d'un monde qui serait dominé, peut-être exploité par un, deux ou trois « empires » dirigés

par des super puissances. L'histoire nous a appris que le colonialisme, même porté (sincèrement ou pas) par de bonnes intentions, est une atteinte à la dignité des hommes.

Il s'en met en place une nouvelle forme qui repose sur la domination économique.

Nous voulons voir à la table des grandes affaires du monde, dans un respect mutuel, les grands pays de la planète, comme les États-Unis, la Chine, la Russie, peut-être l'Inde et le Brésil, et des unions de pays ayant des intérêts communs comme l'Europe et d'autres unions régionales.

Nous refusons l'idée qu'il y ait un « occident », un seul occident, et que tout le monde, dans l'occident, ait, au fond, les mêmes valeurs, les mêmes principes, les mêmes choix stratégiques. Cette idée fautive est porteuse de très grands risques. Nous souhaitons que la France reste, et que l'Europe devienne, porteuses d'une identité qui, précisément, aux yeux du reste du monde ne soit pas exactement cet occident unique. **Nous concevons l'occident comme pluraliste, comme équilibré, comme addition d'indépendances et certainement pas comme un tout homogène qui se dresse contre le reste de la planète** ⁽¹⁸⁷⁾. **Nous prôtons les rapprochements interrégionaux** ⁽¹⁸⁸⁾, que ce soit au sein de l'Union pour la Méditerranée, qui doit rapidement être dotée d'un véritable budget, l'Organisation Internationale de la Francophonie ou l'Organisation de l'Alliance des Civilisations.

Une réorganisation des instances internationales

De façon générale, le dispositif institutionnel doit être simplifié pour permettre à tous les pays de participer aux décisions qui les concernent. **Le FMI et la Banque Mondiale doivent voir leur gouvernance modifiée pour donner un poids plus grand aux pays émergents et en développement et pour renforcer leurs pouvoirs respectifs** ⁽¹⁸⁹⁾. Celui du FMI pour coordonner les politiques macroéconomiques et celui de la Banque mondiale pour assurer l'aide au développement.

Enfin, la prégnance croissante des défis environnementaux imposent **la création d'une organisation mondiale de l'environnement de plein exercice** ⁽¹⁹⁰⁾.

Chapitre 5 Europe et international

CHAPITRE 6 : Vivre ensemble

Vivre ensemble est le propre des sociétés humaines. Pourtant cela ne va plus de soi. Les forces qui nous séparent, qui nous isolent, sont puissantes. Le lien social, que garantissaient les institutions s'affaiblit. Les règles du marché appliquées à de trop nombreuses composantes de la vie quotidienne amplifient les oppositions et créent des discriminations. Notre projet de société va à l'inverse de tout cela. Il est temps de redonner la priorité à ce qui insère chaque homme et chaque femme et qui lui permette de s'épanouir avec les autres.

6-1 Lutter contre les discriminations

La République que nous voulons lutte contre toutes les discriminations. Malgré les discours, des millions de Français sont confrontés, chaque jour, au regard insidieux ou inquisiteur de ceux qui n'acceptent pas leur différence. Ces discriminations existent partout : pour trouver un stage ou un emploi, un logement, au sein des entreprises... La loi a ainsi défini pas moins de dix-huit critères de discrimination.

Face à cette réalité, la discrimination positive n'est pas une réponse satisfaisante. Elle reste une forme de discrimination. Le modèle républicain que nous voulons, c'est celui de l'égalité réelle des chances, partout et pour tous. Il combat toutes les formes de communautarisme et de repli sur soi. Les trois vertus républicaines, la liberté, l'égalité et la fraternité nécessitent la compréhension et l'acceptation de ceux qui sont différents.

→ **Nous voulons la généralisation du Cv anonyme** ⁽¹⁹¹⁾, **l'accessibilité des services publics à tous** ⁽¹⁹²⁾, **la pénalisation financière des entreprises coupables de discrimination salariale** ⁽¹⁹³⁾.

Nous réaffirmons également qu'aucune personne ne doit souffrir de discrimination du fait de son orientation sexuelle, ou se voir exclue des services publics d'éducation et de transport, du monde du travail ou de la pratique de la citoyenneté du fait de son handicap.

L'égalité de traitement entre les femmes et les hommes est loin d'être réalisée. C'est une urgence absolue. Elle doit se traduire dans les faits, et non rester un vœu pieux. Elle implique un aménagement du temps de travail, la garantie de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, ainsi qu'une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée. Pour les parents, cela signifie **le droit au retour à l'emploi après un congé de maternité mais aussi après un congé parental sans être pénalisés dans leur rémunération ni dans leur carrière** ⁽¹⁹⁴⁾.

→ Nous exigeons l'obligation de **la parité dans l'ensemble des instances décisionnelles** ⁽¹⁹⁵⁾ (publiques et privées) et bien sûr pour toutes les élections.

6-2 Soutenir toutes les familles

La famille est la cellule de base de la société. Face à la crise elle est souvent le rempart essentiel qui protège de la pauvreté et de l'exclusion. Elle existe aujourd'hui sous diverses formes, témoignant de l'évolution des mœurs et des pratiques affectives.

L'État doit soutenir les familles et donner à la politique familiale les moyens dont elle a besoin. **On doit interdire les transferts des excédents de la branche famille vers d'autres risques de la sécurité sociale** ⁽¹⁹⁶⁾.

Mais **la politique familiale doit devenir réellement interministérielle** ⁽¹⁹⁷⁾.

La famille est le lieu naturel d'épanouissement de l'enfant. Tout doit être fait pour améliorer l'articulation entre la vie professionnelle des parents et leur vie familiale. **On doit favoriser les modes de garde, sous toutes les formes adaptées aux demandes de chaque famille** ⁽¹⁹⁸⁾. La formation des assistantes maternelles doit également être améliorée.

Tout couple, quelle que soit sa composition, doit être assuré de bénéficier de droits égaux ⁽¹⁹⁹⁾ en ce qui concerne la vie quotidienne, en particulier le logement, l'ensemble des droits sociaux, la fiscalité et la transmission du patrimoine avant et après le décès.

La signature d'un Pacs devrait pouvoir se faire en Mairie si les personnes concernées en formulent le désir.

L'homoparentalité est déjà une réalité vécue par des centaines de milliers d'enfants. Lorsque l'union entre deux personnes de même sexe est stable, durable et fait surgir un désir sérieux d'accueillir un enfant, **l'adoption simple doit être facilitée** ⁽²⁰⁰⁾ de façon à ce que subsiste un lien entre deux personnes et l'enfant qu'elles ont élevé en cas de mort, accident ou de séparation affectant le couple qu'elles avaient formé.

Protéger les enfants des risques liés à la présence de délinquants sexuels doit être une priorité absolue. Il faut mettre en place des programmes d'enseignement spécifiques à destination des enfants dès leur plus jeune âge, des enseignants et également des parents notamment pour ce qui concerne les espaces de discussion (« chat ») et les forums ; **nous exigeons des hébergeurs de site qu'ils offrent des logiciels parentaux simples et gratuits dédiés aux enfants avec un filtrage automatique à la source rendant impossible les connexions potentiellement dangereuses** ⁽²⁰¹⁾.

Par ailleurs, nous demandons énergiquement **le maintien de la fonction de « défenseur des enfants »** ⁽²⁰²⁾.

Aujourd'hui, la famille associe les générations et tout particulièrement les grands-parents. Ils sont souvent les premiers acteurs de la solidarité tant pour leur famille propre que pour le voisinage. Plus tard, c'est eux qu'il faut aider face au vieillissement. Là encore, ce sont d'abord les solidarités familiales et de proximité, qui forment le socle essentiel de la prise en charge. Elles doivent être confortées. Ce sont les seules capables de rendre possible le maintien à domicile le plus longtemps possible des personnes devenues dépendantes.

→ **Nous proposons la mise en place d'un pacte intergénérationnel** ⁽²⁰³⁾ qui insiste sur l'importance des échanges entre les générations. Ces échanges peuvent être de temps, de savoir, d'affection et d'argent sous forme de soutiens courants ou de dons exceptionnels.

Signalons enfin qu'en dehors du projet de construction de couples, des personnes peuvent décider de vivre ensemble, de partager leur vie quotidienne, afin d'éviter la solitude. Cela peut donner naissance à des formes de vie communautaire sur une longue durée. Nous proposons que ce type de vie en petites collectivités formant en quelque sorte des familles d'adoption, soit pleinement reconnu et bénéficie de droits sociaux et fiscaux nouveaux.

6-3 Désenclaver le handicap

Nous voulons une société humaine construite et gérée pour tous et toutes, une société qui n'exclue pas volontairement ou involontairement en raison d'une incapacité. **Une politique du « handicap » se doit d'être transversale en étant intégrée de façon volontariste dans tous les champs de la décision publique** ⁽²⁰⁴⁾.

Les Maisons départementales des personnes handicapées doivent avoir leurs moyens renforcés et leur pérennité mieux assurée. Elles doivent disposer de personnels spécialisés et non pas seulement de fonctionnaires détachés temporairement d'autres administrations.

Par ailleurs, **la compensation du handicap doit être personnalisée** ⁽²⁰⁵⁾, adaptée aux besoins de chaque personne handicapée, quel que soit son âge. Il ne doit plus y avoir de discontinuité lié au franchissement du seuil d'âge comme c'est le cas aujourd'hui.

Nous voulons en tant que démocrates :

→ **Développer l'accès des enfants handicapés à « l'école ordinaire », occasion donnée à tous les élèves de faire l'apprentissage de la différence** ⁽²⁰⁶⁾ ;

→ **Créer un prêt à taux zéro spécifiquement adapté à l'accession à la propriété pour les personnes handicapées** ⁽²⁰⁷⁾ ;

→ **Donner plus de poids à des commissions d'accessibilité rénovées, qui auront été élargies aux experts et aux usagers autre que handicapés ;**

→ **Intégrer des normes pour la construction de logements de « Haute Qualité d'Usage »** qui seraient utiles aux personnes âgées et pas seulement aux handicapés ;

→ **Diffuser les bonnes pratiques en matière d'emploi pour démontrer que les handicapés au travail permettent d'améliorer les conditions de travail pour tous.**

6-4 Humaniser la politique d'immigration

La France se doit d'être fidèle à sa tradition de terre d'accueil, notamment à l'égard des réfugiés politiques, mais elle se doit également de veiller à une immigration équilibrée qui ne déstabilise pas la société française et qui ne prive pas de ses forces vives les pays d'origine. Une politique d'immigration maîtrisée ne peut se faire qu'en coopération avec les pays d'origine.

Il est grand temps par ailleurs que l'immigration devienne une politique européenne qui harmonise pleinement les droits sur le territoire de l'Union. Dans ce cadre, **nous voulons la mise en place d'une « carte bleue », sur le modèle de la « green card » américaine** ⁽²⁰⁸⁾.

Le droit d'asile doit être harmonisé et coordonné au niveau européen, seule voie possible pour garantir son effectivité tout en évitant l'apparition de situations inhumaines comme celle des réfugiés afghans à Calais. L'insertion des immigrés souhaitant et pouvant rester en France doit également être améliorée. Il conviendrait en particulier, à l'instar de nombre de pays européens, d'autoriser les étrangers en situation régulière qui résident en France depuis plus de 10 ans à voter aux élections locales.

L'idée de pouvoir instaurer une politique d'immigration fondée sur des quotas ou des tests génétiques est moralement inacceptable. La politique de développement européenne doit être articulée avec une régulation souple des circulations de personnes de biens et de capitaux avec les pays en voie de développement. Le retour au pays des immigrés doit être favorisé par exemple en mettant en place des dispositifs de financements de projets locaux dans les pays d'origine en lien avec les flux financiers provenant des travailleurs immigrés.

En ce qui concerne l'immigration clandestine, toute politique devrait être ferme et généreuse. Ferme envers les filières, les passeurs, les employeurs, tous ceux qui profitent de la détresse des immigrants et généreuse envers ceux qui, installés sur le territoire, qui se sont intégrés, travaillent et souvent payent des impôts et des cotisations. Pour ceux-là, nous considérons qu'**après trois ans de travail régulier, tout immigré doit pouvoir obtenir une régularisation de sa situation** ⁽²⁰⁹⁾.

Enfin, nous rappelons le caractère totalement inadmissible du renvoi d'immigrés en situation irrégulière vers leur pays d'origine lorsque cela présente des risques avérés à l'égard de leur intégrité physique ou de celle de leurs proches.

6-5 Respecter les choix éthiques de chacun

La société évolue très vite. Des questions qui hier se posaient peu ou à l'égard desquelles il était de bon ton de ne pas parler ont surgi sur la place publique. Cela tient à l'évolution de la recherche médicale et du progrès scientifique.

Ces questions qui comportent une composante de nature éthique renvoient d'abord à la **conscience de chacun** ⁽²¹⁰⁾. L'État n'a pas à se substituer à la responsabilité de chaque personne face à des choix difficiles et parfois douloureux. Pourtant, par ce qu'ils autorisent ou au contraire interdisent, les responsables politiques freinent, empêchent ou encouragent ces évolutions, et ne peuvent se dégager de toute responsabilité. Pour le Mouvement Démocrate, il n'y a pas de question taboue et il est essentiel que la société organise un débat raisonné sur ces différentes questions.

Parmi ces thèmes sociétaux figurent notamment les questions de bioéthique, parmi lesquelles la recherche visant à trouver des remèdes à certaines maladies à partir de cellules souches, la capacité à mettre fin à la vie humaine lorsque les souffrances sont devenues insoutenables et sans issue et peut-être à terme la modification du patrimoine génétique humain afin d'éviter certaines maladies. Chacun de ces points doit être soumis à la réflexion de comités d'éthique composés de responsables éclairés des différentes familles philosophiques et spirituelles du pays, de scientifiques et de médecins, de responsables politiques et de la société civile avec en particulier des membres d'associations de malades et de leurs familles.

Nous pensons que plusieurs règles doivent impérativement être respectées : **le débat sur chaque question éthique doit être ouvert au grand public, des états généraux si cela est nécessaire doivent pouvoir être organisés** ⁽²¹¹⁾. Enfin, **aucune décision engageant l'avenir ne doit être prise sans qu'elle ne fasse l'objet de recherche préalable de consensus** ⁽²¹²⁾ entre les membres de ces comités. Une seule priorité doit nous animer et servir de règle absolue : celle de l'intégrité et de la liberté de la personne humaine.

6-6 Encourager la vie associative et le bénévolat

Nous avons à construire une société dans laquelle l'État assume son rôle d'impulsion et garantit l'équité. Pour cela, il doit trouver comme interlocuteur une société civile organisée, et un mouvement associatif fort et reconnu.

La question de la représentation des associations est très importante. Le Conseil économique, social et environnemental, devrait être le lieu du dialogue intense entre la société civile, représentée en particulier par les associations, et l'État.

L'organisation de la concertation avant toute décision publique est capitale. **Le Mouvement Démocrate veut un délai incompressible de trois mois**, sauf urgence jus-

tifiée, **avant toute décision publique, en particulier de nature législative et réglementaire** ⁽²¹³⁾ qui modifie la vie quotidienne.

Le financement des associations dépend beaucoup des subventions. Or celles-ci sont accordées en cours d'année sans assurance d'être reconduite l'année suivante fragilisant toute construction de projet. **Nous voulons pour les associations une visibilité de leur avenir et pour cela la généralisation de conventions pluriannuelles, évaluées et glissantes** ⁽²¹⁴⁾.

Pour nous, démocrates, le bénévolat est essentiel. Il est la preuve que tout n'est pas marchand car l'essence même du bénévolat, c'est la gratuité de l'engagement. Dans de nombreux secteurs, les bénévoles sont les premiers acteurs d'une solidarité par ailleurs défaillante. C'est le cas dans l'action humanitaire, l'accompagnement des malades et des personnes âgées.

Il faut une protection juridique de l'activité du bénévole et pour cela **mettre en place un statut du bénévole** ⁽²¹⁵⁾. Il doit permettre :

→ Un remboursement plus facile des frais engagés par les bénévoles ;

→ Une prise en compte des acquis de l'expérience du bénévolat qui puisse être validée. Nous proposons également que des bénévoles puissent disposer, dans certaines conditions, de droits d'absence à leur travail pour se consacrer à leurs missions au service de la collectivité.

→ **Une validation de droits complémentaires à la retraite accordée aux bénévoles** ⁽²¹⁶⁾. Cela serait attribué **sous certaines conditions** : signature d'un contrat de bénévolat sur une durée d'au moins deux années, tâches effectuées dans des associations d'intérêt général agréées. Cette solidarité, différée dans le temps, marquera la reconnaissance de la société pour ceux qui se seront mis au service des autres en suspendant leur vie professionnelle.

Chapitre 6 : Vivre ensemble